Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 60 (1996) **Heft:** 239-240

Artikel: Genèse et formation du français au Canada : l'éclairage de la

géographie linguistique

Autor: Verreault, Claude / Lavoie, Thomas

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399960

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈSE ET FORMATION DU FRANÇAIS AU CANADA : L'ÉCLAIRAGE DE LA GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE(*)

I. – Introduction

La représentation cartographique de la variation linguistique dans l'espace a permis d'en percevoir plus clairement les manifestations et de mieux les expliquer. Dès le départ, la géographie linguistique ou géolinguistique a proposé de l'espace galloroman diverses représentations qui ont mené à une meilleure compréhension du phénomène historique de la fragmentation du latin en de nombreux parlers, dialectes et même langues (français, occitan et francoprovençal). Le français en usage au Canada, issu de la situation linguistique complexe qui prévalait en France au XVIIe siècle (français en train de se normaliser, influence des parlers populaires et dialectaux) a été soumis lui aussi à la variation géographique; cette variation est certes moins importante que celle observable en galloroman d'Europe, mais elle reste suffisamment significative pour faire l'objet de quelques représentations cartographiques en vue d'études géolinguistiques plus poussées. Dans le but de montrer l'intérêt de telles analyses cartographiques pour mieux comprendre la genèse et la formation du français au Canada, et plus spécialement encore au Québec, nous faisons ici l'étude lexicale des réponses à quatre questions tirées de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada (ALEC)(1). Pour étayer notre réflexion sur des bases solides, il nous a semblé utile au préalable de rappeler sommairement les travaux qui ont favorisé l'émergence de la cartographie linguistique et d'évoquer ceux qui en constituent les principaux acquis, tant en France qu'au Canada.

^(*) Nous tenons à remercier nos collègues français Jean-Paul Chauveau et Pierre Rézeau, ainsi que Steve Canac-Marquis, chercheur au Trésor de la langue française au Québec, qui ont eu l'amabilité de lire et de commenter notre texte, ce qui nous a permis de l'améliorer sur bien des points.

⁽¹⁾ La présente contribution s'inscrit dans un projet plus vaste qui portera sur l'étude des réponses à une cinquantaine de questions puisées dans l'ALEC en vue de la publication d'un manuel de géographie linguistique québécoise.

I.1. NAISSANCE DE LA CARTOGRAPHIE LINGUISTIQUE

Les premières enquêtes et études à caractère géolinguistique ont vu le jour en France au début du XIXe siècle. Les travaux de Charles-Étienne Coquebert de Montbret, continués par son fils Eugène, ont consisté à faire traduire dans divers parlers locaux la parabole de l'Enfant prodigue dans le «but de connaître la nature et l'étendue des différents langages de l'Empire» (ADLF, 1995: 22; Pop, 1950: 19-26); en 1820, lors d'une réunion de la Société royale des antiquaires de France, Coquebert de Montbret présentera une carte – aujourd'hui disparue – «délimitative des jargons ou patois qui sont parlés en France», selon les mots de Barbié-du-Bocage, président de la Société (Simoni-Aurembou, 1988: 106). Plus tard, en 1876, Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier, à partir de six traits linguistiques bien ciblés, essaieront de tracer la frontière entre les domaines français et provençal, dans un travail intitulé Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl (avec une carte) (Pop, 1950: 295-300).

À la même époque mais en domaine germanique, d'abord en Rhénanie en 1876 puis sur l'ensemble du territoire allemand en 1881, Georg Wenker entreprend, dans plus de 40000 villages, une vaste enquête par correspondance à l'aide d'un questionnaire portant sur 350 mots insérés dans une quarantaine de phrases. Les données résultant de cette enquête permettront à Wenker de faire paraître six cartes linguistiques, quatre étant consacrées à des variantes morphologiques et les deux autres à des variantes phonétiques; la cartographie linguistique était née (Pop, 1950: 741-747; Chambers et Trudgill, 1980: 18-19; Francis, 1983: 67).

I.2. LA CARTOGRAPHIE LINGUISTIQUE EN FRANCE

C'est cependant l'*Atlas linguistique de la France* (ALF), paru en fascicules de 1902 à 1910, qui posera les principes et les méthodes de la géographie linguistique moderne. Œuvre de Jules Gilliéron et Edmond Edmont, l'ALF comprend 1920 cartes; il est le fruit d'une vaste enquête sur le terrain menée entre 1899 et 1901 dans 639 localités, certaines débordant même le territoire strictement national (Gilliéron, 1902; Pop, 1950: 113-136). Dans une série d'études aujourd'hui devenues des classiques du genre, Gilliéron a par la suite tenté d'apporter des explications historiques aux faits linguistiques cartographiés dans l'atlas: «stratigraphie linguistique, voyages de mots et leurs causes, conflits homonymiques, mutilations phonétiques et les autres 'pathologies' auxquelles la langue apporte ses 'thérapeutiques'» (Gardette, 1971: 38). Plusieurs cartes de l'ALF ont également donné lieu à des études qui ont marqué la discipline: «scier», par Gilliéron et Mongin (1905); «abeille», par Gilliéron (1918); «brebis», «fraise», «noisette», «bouche», «nœud» et «queue»,

par Pierre Gardette (1962, 1963 et 1970); «cheval», «où vas-tu?» et «bouleau», par Gaston Tuaillon (1971, 1975 et 1984); «sillon», par Georges Straka (1982 et 1983), etc.

La cartographie linguistique sera appliquée de façon encore plus détaillée dans la vaste entreprise lancée à la veille de la Deuxième Guerre par Albert Dauzat (1939) en vue d'un *Nouvel Atlas linguistique de la France par régions*. Le projet, qui tire à sa fin et qui compte aujourd'hui 25 atlas (l'île de La Réunion comprise) et plus de 50 volumes, a déjà donné lieu à de nombreuses études de cartographie linguistique, dont celle de Marie-Rose Simoni-Aurembou (1980), qui porte sur les dénominations de la brebis dans les parlers du Centre et de l'Île-de-France et qui complète ainsi celle de Pierre Gardette (1962), puis celle de Jean-Paul Chauveau (1995), consacrée à la variation lexicale dans les parlers de l'Ouest. Bon nombre de ces nouveaux atlas régionaux – notamment ceux de la Normandie (ALN), de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine (ALBRAM), de l'Ouest (ALO) et du Centre (ALCe) – intéressent tout particulièrement le français du Canada et constituent une des bases importantes de comparaison pour l'étude de sa genèse et de sa formation.

I.3. La cartographie linguistique au Canada

Les toutes premières enquêtes géolinguistiques ayant pour objet la variété de français parlée au Canada remontent à la fin du XIXe siècle; il s'agit d'enquêtes locales menées par des philologues américains, telles celle de John Squair (1888) à Sainte-Anne-de-Beaupré, celle d'A.-F. Chamberlain (1892-1893) auprès d'un Franco-Américain originaire de Granby au Québec et celle de James Geddes (1908) dans la localité gaspésienne de Carleton. En dépit de leurs nombreuses imperfections (Rivard, 1903a et 1903b), ces premières enquêtes ont permis d'établir des comparaisons sommaires et déjà intéressantes entre divers parlers du Canada (Geddes, 1893-1894 et 1897-1898).

Ce n'est que quelques années plus tard que des érudits canadiens-français commenceront à s'intéresser à la dimension diatopique de leur langue. En 1902, Adjutor Rivard et Stanislas Lortie, fondateurs de la Société du parler français au Canada, appellent leurs compatriotes à participer à une vaste enquête par correspondance. Malgré l'évocation dès 1903 par Rivard d'un projet d'*Atlas dialectologique de la province de Québec*, lequel n'a jamais été reprécisé par la suite, cette première enquête géolinguistique pan-québécoise a été conçue avant tout dans la foulée des travaux préparatoires à la rédaction du *Glossaire du parler français au Canada* (GPFC, paru en 1930), dont elle devait servir à enrichir et à contrôler la nomenclature; c'est ce qui explique le

caractère sémasiologique et différentiel du questionnaire qui ne porte que sur des mots et des emplois typiquement «canadiens» (c'est-à-dire en usage au Canada mais absents des dictionnaires généraux de l'époque), présentés selon l'ordre alphabétique (Mercier, 1992). Ainsi, entre mars 1904 et novembre 1906, divers bulletins d'observations portant sur des mots commençant par les lettres A, B et C ont été expédiés à un maximum de 250 correspondants inégalement répartis à travers tout le Québec; les résultats de cette consultation ont donné lieu à un fichier dialectologique (FSPFC) dont l'analyse laisse entrevoir déjà l'existence d'au moins deux grandes aires linguistiques importantes en domaine québécois, celle de l'Est (avec comme centre la ville de Québec) et celle de l'Ouest (avec comme centre Montréal), sans compter l'existence d'autres aires plus réduites, notamment celles du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, de la Beauce, des Cantons-de-l'Est et de l'Outaouais (Lavoie, 1979; Mercier, 1992).

De nombreuses autres enquêtes de moins grande étendue géographique ont été entreprises par la suite, en particulier celle de C.-Marius Barbeau (1917) dans la région de Charlevoix, celle – trop peu connue – de Joseph Allyn Landry (1943) à Papineauville et celles de Gaston Dulong en Beauce (1953), en Gaspésie (1957) puis en Nouvelle-Écosse (1959); toutes ces enquêtes revêtent toujours beaucoup d'intérêt, non seulement pour les données qu'elles ont permis d'amasser mais aussi pour l'étape que chacune d'elles représente dans l'évolution et le développement de la géographie linguistique au Canada. C'est cependant la remarquable enquête de Geneviève Massignon (citée ici sous le seul nom de Massignon), effectuée à la fin des années 1940 auprès de divers témoins acadiens répartis dans une quarantaine de localités situées pour la plupart dans les provinces maritimes (voir figure 1), qui donnera ses lettres de noblesse à la géolinguistique canadienne et qui inspirera la plupart de ceux qui entreprendront des enquêtes par la suite, notamment Thomas Lavoie (1970) à Chicoutimi, Marcel Juneau (1975) sur la rive-sud de Québec, Maurice Lorent (1977) dans la Beauce et Micheline Massicotte (1978) à l'île aux Grues. Par ses principes et sa méthode, l'enquête de Massignon servira également de modèle à celle entreprise au début des années 1970 par Gaston Dulong (ALEC) dans environ 170 localités couvrant tout l'est du Canada (voir figure 2), ainsi qu'à celle que Thomas Lavoie (citée ici sous le seul nom de Lavoie) a menée à la même époque dans 74 localités de la vaste région de Charlevoix, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, mais dont seulement 32 ont été retenues aux fins de publication (voir figure 3). Si ces deux dernières enquêtes ont marqué la fin d'une étape importante pour la géolinguistique en domaine québécois, d'autres enquêtes ont continué de voir le jour en domaine acadien, notamment celle de Louise Péronnet (1988) en vue de la réalisation d'un atlas linguistique des côtes francophones de l'Atlantique, sans compter celles – davantage sociolinguistiques que géolinguistiques – de Karin Flikeid (1989) en Nouvelle-Écosse, ainsi que de Ruth King et Robert Ryan (1989) à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les données géolinguistiques concernant le français en usage au Canada sont donc extrêmement abondantes et variées. S'il est acquis depuis longtemps que le français du Canada ou franco-canadien est suffisamment diversifié sur le plan géographique pour permettre d'y identifier aux moins deux grands domaines linguistiques – le domaine acadien et le domaine québécois –, la cartographie et l'explication de cette variation restent à faire (Beauchemin, 1986). Gaston Dulong (1962, 1979a, 1979b, 1982 et 1985) a été le premier à s'engager dans cette voie. Après lui, en s'appuyant sur les données de l'ALEC et sur celles de l'ALF, Norbert Weinhold (1984) a produit une importante étude comparative sur les mots servant à désigner l'abeille et l'aune dans les parlers populaires de l'est du Canada et dans les patois de France. Plus récemment, diverses autres études sont venues rappeler l'éclairage intéressant que la géographie linguistique permet de jeter sur la genèse et sur la formation du français au Canada et plus spécialement encore au Québec (Lavoie, 1991 et 1993; Poirier, 1991 et 1994; Chauveau et Lavoie, 1993 et 1994; Hull, 1994)(2).

I.4. Objectifs et approche méthodologique

Cette recherche a pour objectif général d'identifier et de caractériser les principales régions linguistiques de l'est du Canada à partir des réponses à quatre questions que nous avons préalablement sélectionnées dans l'ALEC: 524 «pis de la vache», 1004 «perches horizontales (de la clôture)», 1033 «bardane» et 2154 «piétiner (fouler aux pieds)». Le critère de sélection était relativement simple: il devait s'agir de questions fournissant des données pertinentes pour illustrer et étudier les manifestations de la variation géolinguistique non seulement entre les domaines québécois et acadien mais aussi à l'intérieur même du domaine québécois. Bien d'autres questions répondaient à ce critère; nous les réservons pour des études ultérieures.

Les divers mots obtenus en réponse à chacune de ces quatre questions n'étaient bien sûr pas tous pertinents du point de vue de notre objectif de recherche; aussi a-t-il fallu commencer par en écarter plusieurs. Compte tenu que nous cherchons à cerner des régions linguistiques, nous avons d'abord

⁽²⁾ Claude Verreault prépare actuellement une bibliographie commentée des diverses enquêtes géolinguistiques portant sur le français en usage au Canada, ainsi que des études auxquelles ces enquêtes ont donné lieu.

exclu tous les mots qui ont été relevés dans un seul point d'enquête; c'est le cas de mamelle «pis de la vache», attesté seulement au point 86 (ALEC 524), de pièce «perche horizontale (de la clôture)», seulement au point 164 (ALEC 1004), et de grattiole «bardane», seulement au point 36 (ALEC 1033), pour ne mentionner que quelques exemples. Dans le même ordre, nous avons aussi écarté les mots relevés dans plus d'une localité, mais de façon trop sporadique ou trop dispersée pour que nous puissions les identifier à une région en particulier; ainsi en est-il de gaule «perche horizontale (de la clôture)», attesté aux points 51 et 63 (ALEC 1004), et de pigrasser «piétiner (fouler aux pieds)», aux points 7, 67, 116 et 121 (ALEC 2154). Enfin, nous n'avons pas tenu compte non plus des mots qui ne répondaient pas exactement aux concepts étudiés, même s'ils étaient relativement bien attestés. C'est le cas notamment des trois mots suivants: piquant, terme générique servant à désigner non seulement la bardane (ALEC 1033; relevé dans 18 points d'enquête), mais toutes sortes d'autres plantes piquantes ou accrochantes, en particulier le chardon (ALEC 1026; relevé dans près de 80 points); rhubarbe, dans rhubarbe du, de, à diable (ALEC 1033; 9 points), lequel ne désigne que la plante dite bardane, jamais ses capitules piquants, comme le confirme du reste Lavoie 315; piler (ALEC 2154; 10 points), verbe relevé dans la construction intransitive piler sur, incompatible avec le sens de «fouler aux pieds»(3).

Pour chaque question, nous nous proposons d'abord de décrire la distribution géographique des diverses variantes lexicales retenues et de représenter à l'aide de cartes la variation qui en découle; les données des questions correspondantes dans Lavoie et dans Massignon sont alors également prises en considération. Chaque variante donne ensuite lieu à une étude historique approfondie; dans la mesure où la variation géographique que connaît une langue à un moment particulier de son histoire résulte de changements successifs qui se sont opérés non seulement dans l'espace mais aussi dans le temps, cette approche nous a paru tout indiquée. D'une part, nous avons cherché à établir l'origine précise de chacune des variantes retenues, ce qui devrait nous permettre de jeter un éclairage intéressant sur la genèse du français en usage au Canada; à cette fin, nous avons recouru principalement aux sources suivantes: FEW, ALF et atlas régionaux de France (ALN, ALCe, ALBRAM, ALO et ALIFO notamment). D'autre part, quand la documentation disponible le permettait, nous avons aussi cherché à mesurer dans le temps le degré de stabilité de l'aire occupée par chaque variante sur le territoire canadien, afin de mettre en lumière la dynamique interne qui a pu jouer dans le développement de la variété canadienne; dans cette optique, nous avons tiré parti

⁽³⁾ À propos de l'emploi du verbe piler, voir aussi plus loin, note 6.

des diverses sources auxquelles la consultation de l'*Index lexicologique québé-cois* (ILQ) nous a permis d'avoir accès et – surtout – de la riche documentation linguistique disponible au Fichier du Trésor de la langue française au Québec (FTLFQ), que notre collègue Claude Poirier de l'Université Laval a aimablement mise à notre disposition. Toutes ces analyses devraient nous permettre finalement de dégager les grandes aires linguistiques qui caractérisent les parlers français de l'Est canadien et d'évoquer quelques-uns des principaux facteurs susceptibles d'expliquer la variation qui en résulte.

II. – ÉTUDE DES RÉPONSES À QUATRE QUESTIONS DE L'ALEC

II.1. MOTS DÉSIGNANT LE PIS DE LA VACHE (ALEC 524)

II.1.1. Les données des enquêtes géolinguistiques

- a) Les données de l'ALEC. Pour désigner le pis de la vache, l'ALEC 524 a relevé trois mots qui s'avèrent intéressants du point de vue géolinguistique: pis, pair et remeuil (voir figure 4).
 - pis a été relevé dans plus de 70 points d'enquête, principalement à l'ouest d'une ligne (A-A') passant par Portneuf et Champlain sur la rive nord du Saint-Laurent, puis à l'ouest d'une autre ligne (D-B-B') passant par Richelieu, Yamaska, Brome, Stanstead et Frontenac sur la rive sud, plus rarement à l'est de ces lignes; il est en outre bien attesté en Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'en Ontario.
 - pair a été relevé dans une centaine de points situés pour la plupart à l'est d'une ligne (C-C') située à la hauteur de Berthier sur la rive nord du Saint-Laurent et d'une autre (D-D') reliant Richelieu, Yamaska et Stanstead sur la rive sud (avec prolongement jusque dans le nord du Nouveau-Brunswick), puis en Abitibi-Témiscamingue (avec débordement jusqu'en Ontario).
 - remeuil (prononcé [Rmœj]) a été relevé dans les Provinces maritimes (8 points), aux îles de la Madeleine (1 point), ainsi que dans les régions québécoises de la Baie-des-Chaleurs (2 points) et de la Basse-Côte-Nord (2 points).
- b) Les données de Lavoie et de Massignon. Selon Lavoie 1279, pair domine nettement dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean où il a été relevé partout, mais pis n'y est pas inconnu puisqu'il est attesté à 11 points d'enquête (voir figure 5); quant à remeuil, il n'a pas été relevé dans cette région.

Pour sa part, Massignon 846 atteste *remeuil* à 14 points d'enquête (situés pour la plupart dans les Provinces maritimes), *pair* à 7 points (6 étant situés à la frontière des domaines acadien et québécois, l'autre correspondant à une ancienne Petite Cadie québécoise, celle de Saint-Gervais dans Bellechasse) et *pis* seulement au point 18 (lequel correspond à une autre ancienne Petite Cadie québécoise, celle de Sainte-Marie-Salomé dans Montcalm) (voir figure 6).

c) Identification des aires linguistiques. – L'ensemble des données géolinguistiques qui précèdent permet d'identifier sept aires différentes (voir figure 7): l'aire A (Ouest québécois, avec prolongement jusqu'en Ontario), où le mot pis est pour ainsi dire exclusif; l'aire B (Centre et Est québécois, avec débordement au Nouveau-Brunswick), où le mot pair domine, mais sans être exclusif puisque pis y a également été relevé (notamment dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean); les aires C (Centre-Nord) et C' (Centre-Sud), où coexistent pis et pair; l'aire D (Nord-Ouest), où coexistent également pis et pair; l'aire E (Provinces maritimes), caractérisée par le mot remeuil; l'aire F (nord-est du Nouveau-Brunswick, îles de la Madeleine et certaines localités du sud de la péninsule gaspésienne et de la Basse-Côte-Nord), où coexistent remeuil et pair.

II.1.2 LES DONNÉES ÉTYMOLOGIQUES ET HISTORIQUES

a) Le mot pis. – Pis est issu du latin PECTUS «poitrine, cœur». Pour désigner la mamelle d'une bête laitière, il est attesté en français depuis la fin du XIIe siècle (TLF, sous pis 2). En France, les données de l'ALF 1020 et des atlas régionaux (ALN 822, à paraître; ALBRAM, à paraître; ALO 488; ALIFO 518; ALCe 408)⁽⁴⁾ montrent cependant que, si les représentants du type PECTUS sont répandus sous diverses formes dans une bonne partie du domaine d'oïl, la forme pis n'est caractéristique que du Centre et du Nord; ailleurs, en particulier dans le Nord-Ouest et dans l'Ouest, on recourt à d'autres formes, notamment à pair, et à d'autres types lexicaux, comme remeuil (voir figures 8 et 9).

Dans la documentation disponible au FTLFQ, pis n'est que très peu attesté – ce qui s'explique par le fait qu'il ne présente aucune particularité québécoise – et du reste assez tardivement: la première attestation date en effet du dernier quart du XIXe siècle («les plus riches [vaches] laitières ont presque toujours le dedans de l'oreille et la peau du pis d'un jaune foncé», Journal

⁽⁴⁾ Les données inédites de l'ALN et de l'ALBRAM nous ont été respectivement fournies par Patrice Brasseur et par Jean-Paul Chauveau; nous les en remercions.

d'agriculture, février 1877, p. 7). Quoi qu'il en soit, le fait que le mot n'ait réussi à s'implanter solidement que dans les parlers populaires de l'Ouest québécois indique que la langue des premiers colons venus s'établir dans cette région devait sans doute être davantage «francisée» que celle des colons établis avant eux dans l'Est québécois et en Acadie.

b) Le mot pair. - Comme le précédent, pair est issu du latin PECTUS. Il résulte d'une évolution phonétique différente de l'ancienne triphtongue [iei] (issue de e bref latin suivi de yod), laquelle s'est simplifiée en [i] dans le parler de l'Île-de-France (d'où pis), mais en [e] ou en [ɛ] dans d'autres parlers, en particulier dans ceux du Nord-Ouest et du Centre (d'où les formes pé ou pè bien attestées dans ces régions, voir figures 8 et 9); la finale en -r pourrait quant à elle représenter «l'affriquée [ts] de l'ancien français piz» (Chauveau, 1995: 95) ou résulter d'une attraction du paronyme paire n. f., les bêtes laitières étant habituellement pourvues d'une ou de plusieurs paires de mamelles (DFQ, sous paire). En France, le mot est attesté une première fois au XVIe siècle sous la plume de Jacques Peletier du Mans («au parc tissu de clayes Clouant les bestes toutes gayes, Le pair bien amouillé égoutte», cité d'après Huguet, sous amouillé), puis au début du XVIIe dans une traduction anonyme d'un ouvrage italien (DFQ, sous paire). Outre ces deux premières attestations isolées, il est par ailleurs bien attesté dans les parlers du Nord-Ouest et du Centre (DFQ, sous paire); plus spécifiquement, l'ALF et les atlas régionaux l'attestent principalement dans le Maine, dans le Perche et en Touraine (voir figures 8 et 9).

D'après la documentation canadienne, où il est attesté depuis 1746 (dans le lexique du père Potier qui l'a relevé dans la région du Détroit; Halford, 1994: 94), *pair* n'a guère été usité ailleurs que dans l'Est québécois. On peut donc penser que les parlers de cette région ont été plus influencés par ceux du Nord-Ouest et du Centre de la France, notamment par le manceau, le percheron et le tourangeau.

c) Le mot remeuil. – Remeuil «pis de la vache» est un déverbal de remeuiller «avoir le pis qui se gonfle de lait; être sur le point de vêler (en parlant d'une vache)», qui est bien attesté dans les parlers de l'Ouest et du Centre de la France et qui se rattache à la famille du latin *MOLLIARE (> mouiller en français) (FEW 6³, 47b; ALO 508; ALCe 409; Rézeau, 1994: 281). Sous les formes remeuil ou remeil, il est particulièrement bien attesté dans le Poitou (depuis 1660), l'Aunis, la Saintonge et le Berry, c'est-à-dire dans des régions situées au sud de la Loire, à côté d'ameil, autre type lexical qui se rattache à la famille du latin *ADMOLLIARE et qui est répandu pour sa part depuis le Pays nantais jusqu'en Poitou-Charente (FEW 6³, 47b, et 24, 169b; ALO 488; ALCe 408; Rézeau, 1994: 281; voir aussi figures 8 et 9).

D'après la documentation canadienne, où il se trouve attesté depuis 1890 (d'après Geddes, 1908: 210), *remeuil* semble avoir toujours été limité au domaine linguistique acadien.

II.2 Mots désignant les perches horizontales de la clôture (ALEC 1004)

II.2.1. Les données des enquêtes géolinguistiques

- a) Les données de l'ALEC. Pour désigner les longues perches de bois fixées horizontalement à des piquets de clôture, l'ALEC 1004 a relevé une dizaine de mots différents, dont quatre s'avèrent tout particulièrement intéressants du point de vue géolinguistique: perche, pieu, lisse et boulin (voir figure 10).
 - perche (prononcé [pars], plus rarement [pers]) a été relevé dans plus d'une centaine de points d'enquête, surtout à l'ouest d'une ligne (A-A') passant par Montmorency (près de Québec) et la Beauce, plus sporadiquement à l'est de cette ligne jusqu'en Acadie.
 - pieu a été relevé dans plus d'une quarantaine de points, essentiellement à l'est d'une même ligne (A-A'), puis en Abitibi-Témiscamingue.
 - lisse a été relevé dans une vingtaine de points situés dans les Provinces maritimes, aux îles de la Madeleine, dans le sud de la péninsule gaspésienne et sur la Basse-Côte-Nord.
 - boulin a été relevé dans plus de 25 points situés dans les régions de Montréal, des Laurentides et de l'Outaouais, puis en Abitibi-Témiscamingue avec débordement jusqu'en Ontario; d'après le commentaire des enquêteurs, le mot semble par ailleurs désigner une pièce de bois un peu plus grosse que celle désignée par les trois mots précédents.

D'autres données fournies par les réponses aux questions 997a «(clôture de) perches» et 997b «(clôture de) billes de bois» confirment cette distribution géographique (voir figures 11 et 12). Elles indiquent aussi que le mot boulin désigne bien une pièce de bois un peu plus grosse que celle désignée par les mots perche, pieu et lisse. En outre, l'illustration qui accompagne les réponses à ces deux questions montre que la clôture dite de lisses ne comporte qu'une perche horizontale posée sur des piquets tandis que les clôtures dites de perches, de pieux ou de boulins en comportent plusieurs disposées à clairevoie.

b) Les données de Lavoie et de Massignon. – Les données de Lavoie 855 montrent que perche et pieu sont répandus également dans la grande région de

Charlevoix, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord (voir figure 13); elles permettent aussi de constater que *boulin* y est peu courant puisqu'il n'a été relevé que dans un seul point d'enquête.

Quant aux données de Massignon 637, elles attestent *lisse* à 6 points d'enquête et *perche* à plus d'une douzaine de points, ce qui montre que ce dernier mot est non seulement connu mais même davantage répandu que *lisse* dans les parlers du domaine acadien (voir figure 14); elles indiquent en outre que *boulin* n'y est guère courant puisqu'il a été relevé dans un seul point d'enquête, situé aux îles de la Madeleine.

c) Identification des aires linguistiques. - Si l'on tient compte de l'ensemble des données géolinguistiques précédentes, on observe d'abord que perche est d'un emploi relativement répandu: il a été relevé à peu près partout (bien que de façon moins régulière depuis Québec jusqu'en Acadie), souvent en coexistence avec un des trois autres mots. Il en résulte diverses aires linguistiques qui forment une mosaïque extrêmement intéressante (voir figure 15): l'aire A (région du Centre québécois, qui se prolonge à l'ouest jusque dans celle de l'Outaouais et qui déborde en territoire ontarien), où perche est pratiquement exclusif; l'aire B (Montréal, Laurentides et Outaouais), où coexistent perche et boulin, ce dernier servant cependant à désigner une perche plus grosse; l'aire C (Est québécois, à l'exclusion de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord et du sud de la péninsule gaspésienne), où pieu domine nettement mais où perche reste connu; l'aire D (Provinces maritimes, îles de la Madeleine, partie sud de la péninsule gaspésienne et Moyenne-Côte-Nord), caractérisée par le mot lisse, mais où perche est également sinon davantage répandu; l'aire E (Basse-Côte-Nord), où perche est exclusif; l'aire F (Nord-Ouest québécois, avec débordement jusqu'en Ontario), où coexistent perche, pieu et boulin.

II.2.2 Les données étymologiques et historiques

a) Le mot perche. – Issu du latin PERTICA «gaule», perche est attesté en français depuis le XII° siècle pour désigner de façon générale une longue gaule de bois pouvant servir à différents usages (TLF, sous perche 2; FEW 8, 278a); sous la forme parche, qui rend compte de la prononciation la plus usuelle dans les parlers populaires de l'est du Canada, le mot est en outre bien attesté dans de nombreux parlers de la France d'oïl, notamment dans ceux de l'Ouest, du Centre et de l'Est (FEW 8, 278b). Appliqué plus spécialement à une pièce de clôture, il a été relevé dans les parlers de l'Ouest (perches «traverses horizontales mobiles de la barrière»; ALIFO 401*, point 74), emploi qu'il est par ailleurs difficile de ne pas mettre en relation avec les mots suivants qui sont

tous des dérivés de *perche*: *perchis* «clôture faite avec des perches», attesté en français de France depuis 1701; *perchot* «traverse pour fermer l'entrée d'un champ» et *percot* «grosse perche, traverse, barrière» dans les parlers du Nord-Ouest; *perchet* «clôture en perches» en Bourgogne; *perchière* «palissade en bois pour séparer les champs; porte à claire-voie» en Savoie, et «passage formé de perches mobiles; porte mobile à l'entrée d'un pâturage» en Suisse romande (FEW 8, 279b et 280a; Robert, 1985, sous *perchis*). *Perche* devait donc être largement répandu dans la France d'oïl au moment de la colonisation de la Nouvelle-France et il devait être connu de la majorité des premiers colons venus s'y établir, ce que confirme la documentation canadienne.

D'après le FTLFQ, perche est attesté dès 1616 pour désigner une gaule quelconque («Les femmes vont au bois et en apportent des perches, lesquelles on dispose par en bas en rond à l'entour du feu, et par en haut on les enfourche entr'elles pyramidalement, de manière qu'elles se reposent l'une contre l'autre droit au-dessus du feu. Au pied des perches, dessous les peaux, se mettent les sacs», Pierre Biard, Relation de la Nouvelle-France, cité d'après L. Campeau, 1967: 483) et depuis la fin du XVIIe siècle pour désigner plus spécialement une pièce de clôture («une Closture de pieudz parcez fait en redresser une partie & sont Garnis de perches», 1699, Montréal, cité d'après Séguin, 1976: 23). Dans cet emploi plus spécialisé, le mot était usité à peu près partout à époque ancienne; on en trouve diverses attestations aussi bien dans la région de Montréal que dans celles de Trois-Rivières et de Québec (Massicotte, 1978: 150 et 152). Encore de nos jours, il reste très bien attesté sous la plume d'écrivains d'origines diverses (notamment dans clôture de perches) et il semble sinon usuel du moins connu à peu près partout. Ces données, qui vont dans le même sens que celles des enquêtes géolinguistiques, montrent que perche n'a pas le caractère régional qu'on lui a déjà attribué (Dulong, 1982: 192).

b) Le mot pieu. – Issu du latin PALUS «poteau», pieu a cours en français depuis le Moyen Âge pour désigner une pièce de bois pointue à l'un de ses bouts et destinée à être fichée en terre, d'abord sous les formes pel et pal (TLF, sous pieu 1; FEW 7, 524a-524b). Pieu «perche de clôture» est à mettre en rapport avec les variantes paau et po «perche», relevées respectivement en poitevin et en lorrain, ainsi qu'avec pau ou po «bâton» en lorrain et en bressan, puis avec paud «court bâton à nœud» en gallo; il est également à rapprocher de pieu «barre plate servant à fermer une porte», attesté dans Cotgrave (1611), et de pal (forme ancienne de pieu) «planche garnie de dosses servant à faire des batardeaux ou des digues», attesté dans la langue moderne depuis 1676 jusqu'à DG (FEW 7, 524b et 525a). Toutes ces données indiquent qu'en France même – du moins dans la France dialectale –, pieu a pu, comme d'autres représentants du type PALUS, s'appliquer indistinctement à n'importe quelle pièce de

bois plus ou moins longue, qu'elle soit destinée ou non à être fichée en terre, c'est-à-dire qu'il connaissait un emploi plus large que celui qu'il connaît de nos jours; en d'autres termes, *pieu* et *perche* ont pu fonctionner comme de véritables synonymes, ce qu'indique sans doute encore l'exemple suivant, datant du XVIe siècle: «Millier de pez ou perches» (Godefroy, sous *pal*).

Dans la documentation canadienne, pieu est bien attesté dès le XVIIe siècle. Si les premières attestations montrent que le mot servait à désigner des perches destinées à être fichées en terre (Séguin, 1976: 18-19; Massicotte, 1978: 150-152), utilisées notamment dans la fabrication de clôtures en forme de palissades (Séguin, 1976 : 18), elles font voir qu'il pouvait servir aussi à désigner de façon plus large toute pièce de bois ronde ou grossièrement équarrie, non destinée à être nécessairement fichée en terre, comme l'illustre l'exemple suivant : «les pieux de bois pour f[air]e la planche propre pour couvrir led[it] moulin» (1677, Québec, ANQQ, greffe P. Duquet, nº 1058 (8 octobre)) (à ce propos, voir aussi Lessard et Marquis, 1972: 199-202, et AHC, tome 1, planche 56). C'est cette imprécision du mot qui explique l'opposition entre pieu debout «perche fichée en terre» et pieu à (ou en) coulisse «perche disposée à l'horizontale au-dessus d'une autre» (par exemple dans la fabrication de clôtures), expressions idiomatiques encore attestées à la fin du XIX^e siècle, aussi bien dans la région de Montréal que dans celle de Québec: «une closture entre le jardin et la cour de pieux en coulice, avec une porte» (1672, Québec, ANQQ, greffe G. Rageot, nº 892 (5 juillet)); «Court, clos et jardin, le tout clos de pieux en coulisse» (1674, dans Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France, vol. 1, p. 803); «16 arpents de cloture de pieux debout» (1716, Québec, ANQQ, Séminaire de Québec, C-5 (Grand livre, 1701-1723), p. 529); «Closture de pieux de Cedres de bout» (1723, Montréal, cité d'après Séguin, 1976 : 20); «C'était tout simplement un amas de maisons, de cuisines et de magasins entourés d'une palissade en pieux debout» (J.-Ch. Taché, 1863: 227). À la lumière de toutes ces données, il ressort que l'opposition entre perche et pieu (désignant une perche destinée à être fichée en terre) n'était pas systématique au moment de la colonisation de la Nouvelle-France, comme l'illustre encore l'exemple suivant: «nostre maison estoit deux escorces de Bouleaux, posees contre quatre petites perches fichees en terre, & accomodes, en penchas au dessus de nous» (Sagard, 1632: 63). Cette situation est donc conforme à celle qui prévalait en France même au moment de la colonisation de la Nouvelle-France; ce n'est que plus tardivement que l'opposition entre pieu et perche s'est systématisée dans les parlers du Centre et de l'Ouest québécois, ce qui n'a pas été le cas dans ceux de l'Est.

c) Le mot **lisse**. – Lisse (ou lice) est le représentant d'un ancien francique *LÎSTJA «barrière, clôture» (FEW 16, 472a; TLF, sous lice 1 et lisse 3). Au sens

qui nous intéresse, le mot est attesté en français depuis 1691 (lice ou lisse «pièce de bois posée horizontalement sur les poteaux d'une barrière, d'un garde-fou») et il a été relevé également dans un certain nombre de parlers dialectaux: en normand (lice «pièce de bois disposée horizontalement contre deux poteaux à l'entrée des champs, et qu'on déplace à volonté» et lisses «traverses horizontales mobiles de la barrière»), en bourguignon (lisses «perches pour clôture attachées transversalement»), en lorrain et en franc-comtois (lice ou lisse «traverse de bois pour fermer une propriété; perche mobile engagée horizontalement sur les poteaux, comme barrière») (TLF, sous lice 1 et lisse 3; FEW 16, 472a-472b; ALIFO 401*, points 12 et 34; ALN 498). Lisse devait être relativement répandu dans la France d'oïl à l'époque coloniale; par conséquent, il devait être connu de nombreux colons venus s'établir en Nouvelle-France, ce que confirme la documentation canadienne.

La première attestation canadienne de lisse «perche de clôture» remonte à 1662 et elle permet ainsi de reculer d'une trentaine d'années sa date d'apparition en français: «Le Dimache de la pentecoste sur la fin de vespres, on cria au feu qui estoit à la palissade de n[ot]re enclos, & ce a raison du feu qu'y auoit fait tout proche vn françois qui brusloit vn champ qu'il vouloit ensemencer; on fut secouru bien à propos. & on en fut quitte pour refaire 10. ou 12. lices bruslées ou abatues» (Relations des Jésuites, vol. 47, p. 280). Cet emploi a connu une certaine diffusion au Québec jusqu'au début du XXe siècle, comme l'illustre parmi d'autres l'exemple suivant: «les lisses de la clôture faisaient juste la ligne du terrain» (1897, Québec, ANQQ, Cour d'appel (Québec), cause nº 6 (1898), factum de l'intimé, p. 134). S'il est aujourd'hui exclusif au domaine linguistique acadien, c'est que son aire d'extension s'est progressivement réduite au Canada même, ce qui rend compte d'une évolution différente des parlers du Québec et de ceux de l'Acadie. S'il continue par ailleurs à se maintenir à côté de perche en domaine acadien, c'est peut-être parce qu'il désigne une perche généralement associée à une clôture d'un type tout à fait particulier (à ce propos, voir ci-dessus, II.2.1.a).

c) Le mot boulin. – Boulin est un mot dont l'étymologie est incertaine; il s'agit peut-être d'un dérivé de boule, lui-même issu du latin BULLA «bulle» (TLF; FEW 1, 609a). Au sens de «perche de clôture», le mot n'a pas été relevé comme tel dans les parlers de France. Cet emploi est cependant à mettre en relation avec boulin «pièce de bois qui supporte un échafaudage; poutre horizontale d'un échafaudage», attesté en français depuis 1676 (RobertHist; TLF); il est aussi à rapprocher du normand bouligny «pièce de bois qui porte le plancher d'un échafaudage» et du jersiais bôligny «traverse d'échafaudage», formes qui correspondent à un autre type lexical appartenant à la même famille étymologique (FEW 1, 609a).

Dans la documentation canadienne, boulin est attesté dès 1726 pour désigner une pièce de bois servant à soutenir un échafaudage («fournira le dit Rainville tous les martereaux, maçons, manœuvres, boulins et étemperches», Québec, ANQQ, greffe J.-E. Dubreuil, nº 2267 (7 mars)), emploi qui correspond à celui que le mot connaissait alors en France. Rapidement, boulin paraît s'être appliqué à toutes sortes de grosses pièces de bois rondes ou grossièrement équarries et destinées à divers ouvrages de charpente, emploi qui est attesté depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'au début du XXe, comme l'illustrent les deux exemples suivants: «une petite maison de Boulin a Tete de Chien, Couverte en Ecorce» (1782, Montréal, cité d'après Séguin, 1968: 42); «C'était une maisonnette en boulins, peinte à la chaux, surmontée du légendaire tuyau rouillé, d'où la fumée s'échappait lentement, par petites bouffées, comme de la pipe d'un aïeul» (L. Groulx, 1916 : 42). Par la suite, le mot en est venu à s'appliquer tout naturellement à des pièces de bois semblables utilisées pour faire des clôtures. Dans ce dernier emploi plus spécifique, attesté depuis 1880 (Dunn), boulin ne semble cependant guère avoir été en usage ailleurs que dans la région de l'Ouest québécois. Si Aubert De La Rüe (1950 : 4) est le premier à faire allusion au caractère régional de cet emploi («le type dominant [de barrières], du moins dans la province de Québec, est la robuste et souvent monumentale clôture de perches ou de boulins, comme on l'appelle dans la région de Mont-Laurier»), les données du FSPFC montrent que déjà au début du XXe siècle il n'était relevé que dans les parlers de l'Ouest québécois.

II.3. MOTS DÉSIGNANT LA BARDANE (ALEC 1033)

II.3.1. Les données des enquêtes géolinguistiques

- a) Les données de l'ALEC. Pour désigner la bardane (Arctium Lappa, dite aussi bardane majeure, et Arctium minus, dite bardane mineure; Marie-Victorin, 1995 : 567) ou les capitules piquants qu'elle porte et qui sont connus pour s'accrocher facilement aux vêtements, aux cheveux, au pelage des animaux, l'ALEC 1033 a relevé plusieurs mots différents, dont les huit suivants, particulièrement intéressants du point de vue géolinguistique: artichaut, graquia, toque, amoureux, rapace, gratteau, grappe et gratte (voir figure 16).
 - artichaut (prononcé [artsiso] ou [artsisu]) a été relevé dans un peu plus d'une quarantaine de points d'enquête, situés pour la plupart à l'ouest d'une ligne (A-A') reliant Portneuf et Champlain sur la rive nord du Saint-Laurent, puis à l'ouest d'une autre ligne (B-B') reliant la région des Bois-Francs à celle des Cantons-de-l'Est sur la rive sud, c'est-à-dire dans les régions du Centre et de l'Ouest québécois, jusqu'en Ontario; il est par ailleurs bien attesté en Abitibi-Témiscamingue, avec prolongement jusqu'en Ontario.

- graquia ([gRakjo], plus rarement [kRakjo]) a été relevé dans tout près d'une cinquantaine de points, principalement à l'ouest d'une ligne (C-C'-C") passant par Joliette et Berthier sur la rive nord du Saint-Laurent, puis par Yamaska, Drummond, Wolfe et Stanstead sur la rive sud (donc dans les régions du Centre-Ouest et de l'Ouest québécois, avec prolongement jusqu'en Ontario), plus rarement à l'est de cette ligne; il est en outre bien attesté en Abitibi-Témiscamingue.
- toque a été relevé dans un peu plus d'une soixantaine de points, principalement depuis une ligne (C-C') située à la hauteur de Berthier jusque sur la Côte-Nord sur la rive nord du Saint-Laurent et, sur la rive sud, depuis une ligne brisée (D-D') reliant Nicolet à Stanstead jusqu'aux confins de la Gaspésie (donc dans le Centre et dans l'Est québécois); il est en outre bien attesté en Abitibi-Témiscamingue.
- amoureux a été relevé dans une vingtaine de points d'enquête, essentiellement dans les Provinces maritimes, aux îles de la Madeleine, dans la péninsule gaspésienne, à Anticosti et dans une localité de la Basse-Côte-Nord.
- rapace a été relevé dans un peu plus d'une quinzaine de points compris dans une zone englobant la grande région de Québec (depuis Portneuf jusqu'à l'île d'Orléans) et la Beauce.
- gratteau a été relevé dans 10 points d'enquête situés pour la plupart dans la région des Bois-Francs.
- gratte a été relevé dans la région de Charlevoix et du Saguenay (3 points d'enquête) puis en Abitibi-Témiscamingue (un seul point).
- grappe (6 points d'enquête) n'a été relevé que dans la grande région de Charlevoix et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- b) Les données de Lavoie et de Massignon. Les données de Lavoie sont distribuées sous deux questions qui distinguent les mots désignant la plante proprement dite (315 «bardane») et ceux désignant ses capitules (316 «capitules de la bardane») (voir figure 17). Elles montrent que toque (relevé dans une vingtaine de points d'enquête, le plus souvent pour désigner les capitules) est largement répandu dans la région de Charlevoix, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, à côté de grappe (attesté à 8 points, aussi bien pour désigner la plante que ses capitules) et de gratte (attesté à 14 points, également pour désigner la plante ou ses capitules).

Les données de Massignon sont elles aussi distribuées sous deux questions: 231 «petite bardane» et 257 «capitules de la bardane» (voir figure 18).

Elles montrent que le mot *amoureux*, attesté à 12 points d'enquête, aussi bien pour désigner la plante que ses capitules, domine nettement dans les parlers acadiens. Elles attestent en outre *artichaut* et *graquia* (prononcé [gRakjo]), mais seulement au point 18, lequel correspond à l'ancienne Petite Cadie québécoise de Sainte-Marie-Salomé dans Montcalm, ainsi que *toque* au point 17, lequel correspond à une autre ancienne Petite Cadie québécoise, celle de Saint-Gervais dans Bellechasse.

c) Identification des aires linguistiques. – La multiplicité des variantes relevées, combinée à la distribution géographique particulière que chacune d'elles connaît, permet de distinguer neuf aires linguistiques différentes (voir figure 19): l'aire A (Ouest québécois: Montréal, Laurentides, Outaouais et Canton-de-l'Est, avec débordement jusqu'en Ontario), où coexistent artichaut et graquia; l'aire B (région du Centre-Nord québécois), où coexistent artichaut et toque; l'aire C (région des Bois-Francs), où domine gratteau mais où artichaut reste bien représenté; l'aire D (régions de Québec et de la Beauce), où coexistent rapace et toque; l'aire E (Charlevoix et Saguenay-Lac-Saint-Jean), où coexistent toque, gratte et grappe; l'aire F (Côte-Nord et partie est du Québec située sur la rive sud du Saint-Laurent, depuis Québec et la Beauce jusque dans le nord de la Gaspésie), où le mot toque est pour ainsi dire exclusif; l'aire G (Provinces maritimes, îles de la Madeleine et Basse-Côte-Nord), où amoureux est exclusif; l'aire H (nord-est et sud de la péninsule gaspésienne, avec Anticosti), où coexistent toque et amoureux; l'aire I (Abitibi-Témiscamingue, avec débordement jusqu'en Ontario), où coexistent artichaut, graquia et toque.

II.3.2 Les données étymologiques et historiques

a) Le mot artichaut. – Artichaut a été emprunté au XVIe siècle à l'italien du Nord articioc(c)o, lui-même emprunté à l'arabe al-karchouf sans doute par l'intermédiaire de l'espagnol alcarchofa (BW; DHOF); sous la forme artichou, qui rend compte d'une autre prononciation bien attestée dans l'Ouest québécois, le mot a été relevé dans les parlers du Nord-Est de la France et dans ceux de la Suisse romande (FEW 19, 68a, HARSUFA; GPSR, sous artichaut). L'emploi du mot pour désigner la bardane est d'origine dialectale: il a été relevé dans le département de la Haute-Vienne sous la forme artisáu (FEW 19, 68b). Artichaut est par ailleurs bien attesté dans divers parlers de France pour désigner toutes sortes de plantes piquantes ou accrochantes: par exemple artichaut des toits «joubarbe», attesté dans les dictionnaires depuis 1845 jusqu'à 1928, artichaut de mur en normand, également au sens de «joubarbe», artichaut sauvage «nom de quelques espèces de chardon», attesté dans les dictionnaires depuis le début du XVIIe siècle (FEW 19, 68; Arveiller, 1978: 284-285).

Dans la documentation canadienne, on trouve le mot attesté depuis le premier tiers du XIX^e siècle (*artichaud des champs*, Bibaud, 1831: 342; sous la forme *artichoux*, depuis 1896, Rinfret). Bien que cet emploi figure dans quelques glossaires et dictionnaires sans marque restrictive sur le plan géographique (Dionne, sous *artichoux*; GPFC, sous *artichaut* et *artichou*), les données du FSPFC montrent que, déjà au début du XX^e siècle, son aire d'extension était limitée surtout à l'Ouest québécois.

b) Le mot graquia. – Graquia «bardane; capitule de la bardane» se rattache à la famille de l'ancien francique KLETTO «bardane» (FEW 16, 330-331), avec influence des mots d'une autre famille étymologique, celle d'un germanique ou d'un ancien francique *KRATTÔN (> gratter en français; FEW 16, 371a). Il s'agit d'une variante palatale de gratia, forme qui a été relevée en France dans la région charentaise pour désigner la bardane (FEW 16, 331a: grattias; ALO 364, point 113: [gRatja]; ALO 365, point 100: [gRatkja]), laquelle appartient à la même famille étymologique, comme les formes suivantes: gratéa et gratä en Poitou, [gRataw] en Charente et [gRatjo] dans le département de l'Indre (FEW 16, 331a; ALO 364, point 80; ALCe 100, points 43 et 46), pour désigner la bardane; grètias en bourguignon, ainsi que gratâ (ou grata) en poitevin et en saintongeais, pour désigner diverses plantes piquantes ou accrochantes (FEW 16, 372b)⁽⁵⁾. L'origine dialectale de cet emploi ne fait donc aucun doute.

D'après la documentation canadienne, où il est attesté depuis la fin du XIX^e siècle (dans un journal satirique: «Au moment de fermer sa valise elle s'aperçut qu'elle avait oublié sa belle robe en poil de bœuf, une douzaine de chaussons de toile et trois paires de bas de laine avec des graquias», *Le Vrai Canard*, 25 octobre 1879, p. 2), *graquia* a toujours été plutôt caractéristique des parlers de l'Ouest québécois, où il coexiste avec *artichaut*. Si ces deux mots ont pu se maintenir dans la même aire, c'est sans doute que *artichaut* renvoie avant tout à la plante, tandis que *graquia* – comme le mentionnait Clapin déjà en 1894 – renvoie davantage à son capitule piquant.

c) Le mot toque. – Comme l'a établi Marcel Juneau (1977: 236), toque se rattache à la famille des noms de plantes remontant à l'anglo-saxon DOCCE «oseille», d'où est notamment issu le picard doque «bardane; capitule de la bardane», et à laquelle il faut sans doute rattacher aussi les emplois suivants:

⁽⁵⁾ La prononciation [krakj_D], aussi attestée dans les parlers de l'Ouest québécois, n'a pas été relevée dans les parlers de France; elle résulte soit d'une assimilation consonantique régressive, soit d'une tendance à assourdir [g], bien attestée dans les documents québécois anciens (Juneau, 1972: 151-153).

toque «plante qui croît en milieu marécageux (appelée scutellaire en terme de botanique)», attesté en français de France depuis 1694, et toque «pivoine», relevé en champenois (FEW 21, 531a; TLF). Le mot est peut-être encore à rapprocher de [pɛtɔk], forme relevée dans une localité de l'Eure-et-Loir pour désigner la bardane (ALIFO 280, point 47). À la lumière de ces données, on peut donc penser que toque «bardane; capitule de la bardane» est d'origine galloromane même s'il n'est pas attesté comme tel dans les parlers de France.

D'après la documentation canadienne, où il est attesté depuis le dernier quart du XIXe siècle («Ces griffes qui me saisirent par les cheveux, n'étaient autre chose que des fleurs de bardane, plante connue sous le nom vulgaire de rapace. Ces fleurs que la science appelle involucres, et que nous appelions, dans notre langage d'enfants, des *toques*, ont une jolie corolle purpurine», L. Fréchette, 1872 : 202), *toque* ne paraît guère avoir été en usage ailleurs que dans l'Est québécois. Comme l'indique par ailleurs déjà l'exemple de Fréchette, le mot désigne avant tout les capitules de la bardane plutôt que la plante elle-même.

d) Le mot amoureux. – Amoureux est issu du latin vulgaire AMOROSUS (FEW 24, 476b). L'emploi du mot pour désigner la bardane ou son capitule est d'origine dialectale: il a été relevé dans les parlers du Nord-Ouest français, en bourbonnais puis en champenois (ALBRAM 210; ALCe 100, point 58; FEW 24, 476b); il est en outre à rapprocher de amoureux «chardon», relevé en saintongeais (FEW 24, 476b). Cet emploi est donc ancien et il devait être bien plus répandu dans la France de l'époque coloniale que ce que laissent entrevoir ces seules données, notamment dans les régions situées au sud de la Loire.

D'après la documentation canadienne, où il se trouve attesté depuis 1890 (d'après Geddes, 1908: 178), amoureux ne paraît guère avoir débordé les frontières du domaine linguistique acadien, ce que corrobore en outre le commentaire suivant qui accompagne le mot dans Poirier, glossaire acadien dont la rédaction remonte aux années 1920-1930 : «Les Canadiens [c'est-à-dire les habitants du Canada, par opposition à ceux de l'Acadie] l'appellent grapian; je l'ai aussi entendu nommer toc».

e) Le mot gratteau. – Comme graquia (voir ci-dessus), gratteau «bardane; capitule de la bardane» se rattache à la famille de l'ancien francique KLETTO, avec influence de *KRATTÔN (> gratter en français). Le mot est d'origine dialectale: il a été relevé dans le département français de Maine-et-Loire et dans celui de la Vendée (gratô; Rolland, 1877-1915, tome 7: 131); il est en outre à rapprocher de la forme [gratjo], relevée dans le département de l'Indre, aussi pour désigner la bardane (ALCe 100, points 43 et 46). Sous la graphie gratô, le mot a par ailleurs été relevé en angevin et en poitevin pour désigner des

plantes ombellifères dont le fruit porte des aiguillons (*Caucalis* et *Orlaya gran-diflora*; FEW 16, 372b).

Gratteau est peu attesté dans la documentation canadienne; V.-P. Jutras (1904 : 198) est le premier à le mentionner, dans un texte consacré à des mots en usage à la Baie-du-Febvre dans Yamaska, donc déjà dans la région des Bois-Francs. Si gratteau a pu se maintenir dans cette région en coexistence avec artichaut, c'est sans doute qu'il désigne avant tout les capitules de la bardane tandis que artichaut renvoie davantage à la plante.

f) Le mot rapace. – Rapace «bardane; capitule de la bardane», qui se rattache à la famille du latin LAPPA «bardane», est d'origine dialectale: il a été relevé en Charente-Maritime (ALO 364, point 73). Il s'agit d'une variante de lapace, type lexical attesté en France dans la langue des XVIe et XVIIe siècles, puis dans les parlers de l'Ouest (FEW 5, 172a; ALO 364); la substitution de [R] à [l] s'explique par une tendance phonétique bien attestée à époque ancienne, tant au Québec qu'en France (Juneau, 1972: 160-162).

D'après la documentation canadienne, où il se trouve attesté depuis le dernier quart du XIX^e siècle («il est plus facile de mettre le plant [de tabac] à l'abri des ardeurs du soleil, en le couvrant d'une feuille d'artichaut ou rapace», Gazette des campagnes, 15 mars 1864, p. 77), rapace ne paraît guère avoir été usité ailleurs que dans les régions de Québec et de la Beauce. La documentation montre également que le mot désigne essentiellement la plante, ce qui explique qu'il puisse se maintenir à côté de toque qui, lui, désigne plutôt son capitule (voir ci-dessus, II.3.2.c).

g) Les mots gratte et grappe. – Comme gratteau et graquia (voir ci-dessus), gratte «bardane» se rattache à la famille de l'ancien francique KLETTO, avec influence de *KRATTÔN; il n'a pas été relevé comme tel dans les parlers de France, mais il est à mettre en relation avec gratte n. m. «gratteron», attesté en picard (FEW 16, 331a). Quant à grappe, il doit se rattacher plutôt à la famille du francique *KRAPPA «crochet» (> grappe en français; cf. grapoun «bardane» en provençal, FEW 16, 357b).

Dans la documentation canadienne, ni l'un ni l'autre ne sont attestés ailleurs que dans l'ALEC et dans Lavoie.

II.4 Mots exprimant l'idée de piétiner, de fouler aux pieds (ALEC 2154) II.4.1. Les données des enquêtes géolinguistiques

a) Les données de l'ALEC. – Pour exprimer l'idée de fouler aux pieds, de piétiner quelque chose, l'ALEC 2154 atteste plusieurs mots différents. Après

examen, seuls les cinq mots suivants ont été considérés comme intéressants du point de vue géolinguistique: *piétiner*, *piétonner*, *pilasser*, *piloter* et *trépigner*.

Les deux premiers de ces cinq mots ont un caractère relativement général (voir figure 20).

- piétiner est attesté dans une quarantaine de points d'enquête. Il a été relevé un peu partout au Québec, mais de façon plus marginale dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, puis dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick et en Ontario.
- piétonner (parfois prononcé [pjɔtɔne]) est mieux attesté que le précédent puisqu'il compte autour de 70 points d'enquête. Il a lui aussi été relevé un peu partout au Québec, y compris dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, puis dans le nord du Nouveau-Brunswick et en Ontario.

En revanche, les trois autres mots de cette série ont un caractère nettement régional (voir figure 21).

- piloter a été relevé dans environ 80 points d'enquête, principalement à l'ouest d'une ligne (A-A') passant par Montmorency (près de Québec) et Bellechasse, jusqu'en Ontario, plus sporadiquement à l'est de cette ligne.
- pilasser a été relevé dans 35 points d'enquête, principalement depuis Charlevoix jusque sur la Côte-Nord sur la rive nord du Saint-Laurent, ainsi que dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie sur la rive sud, plus sporadiquement ailleurs.
- trépigner (généralement prononcé [tRapine], plus rarement [tRepine]) a été relevé dans sept localités des Provinces maritimes ainsi que dans deux localités québécoises, Carleton dans Bonaventure puis Rimouski.
- b) Les données de Lavoie et de Massignon. Selon Lavoie 2426, piétonner et pilasser sont également répandus dans la grande région de Charlevoix, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, où ils ont été relevés dans presque chaque point d'enquête (voir figure 22); en revanche, piétiner, piloter et trépigner n'y ont pas été relevés.

Les concepts «fouler aux pieds» et «piétiner» n'ont fait l'objet d'aucune question particulière dans l'enquête de Massignon. Cependant, la question 652 («patauger») atteste *trépigner* (prononcé [tRapine]) avec le sens de «fouler aux pieds» au point 9 (Saint-Joseph, au Nouveau-Brunswick).

c) Identification des aires linguistiques. – Si l'on tient compte de l'ensemble des données précédentes, on peut identifier les quatre aires suivantes (voir figure 23): l'aire A (Centre et Ouest québécois, avec débordement jus-

qu'en Ontario), où coexistent *piétiner, piétonner* et *piloter*; l'aire B (Nord-Ouest québécois, avec prolongement jusqu'en Ontario), où *pilasser* s'ajoute aux trois variantes précédentes; l'aire C (Est québécois), où coexistent *piétiner, piétonner* et *pilasser*; l'aire D (Provinces maritimes), où le mot *trépigner* est pour ainsi dire exclusif; l'aire E (région de la Baie-des-Chaleurs), où coexistent *piloter* et *trépigner*.

II.4.1. Les données étymologiques et historiques

a) Le mot piétiner. – Piétiner est attesté en français depuis 1621, d'abord comme verbe intransitif et avec le sens de « frapper des pieds à terre, trépigner»; il dérive d'un ancien verbe piéter, bien attesté en ancien et en moyen français (d'abord comme verbe intransitif avec le sens de «marcher, aller et venir», puis comme verbe transitif avec celui de «frapper du pied») et luimême issu du latin PEDITARE (FEW 8, 128a et 129b; TLF, sous piétiner et piéter). Comme verbe transitif et avec le sens de «fouler aux pieds», piétiner est attesté en français seulement depuis le dernier quart du XVIIIe siècle (avant 1784, chez Diderot) (TLF; RobertHist, sous piéter; FEW 8, 129b). Le fait que cet emploi soit relativement bien implanté dans l'ensemble des parlers populaires de l'est du Canada – et plus particulièrement encore dans ceux du Québec – permet de penser qu'il devait être répandu en France bien avant le dernier quart du XVIIIe siècle.

Comme le mot ne présente aucune particularité canadienne, il n'est que très peu attesté dans la documentation du FTLFQ; le frère Marie-Victorin (1919: 104) est pour le moment le premier à attester son emploi transitif avec le sens de «fouler aux pieds» (sous la forme du participe adjectif *piétiné*: «elle atteignait les parcs [stalles»] piétinés où les fillettes, la tête appuyée contre le pelage roux des vaches, tiraient le lait entre leurs doigts humides»).

b) Le mot piétonner. – Piétonner est lui aussi un dérivé de l'ancien verbe piéter; il est attesté en français depuis 1340, d'abord comme verbe intransitif avec le sens de «aller et venir en piétinant», emploi qui est sorti de l'usage en France au début du XVIIe siècle mais qui continue de se maintenir au Canada (FEW 8, 129b; TLF, sous piétiner; il ne s'agit donc pas d'un mot «produit» au Canada, comme l'indique RobertHist, sous piéter). Comme verbe transitif et avec le sens de «fouler aux pieds», le mot a été relevé dans la langue du XVIe siècle (Godefroy et Huguet, sous pietonner), puis dans celle du XVIIIe («fouler le sable avec les pieds pour la pêche du poisson plat»; FEW 8, 129b). Cet emploi devait donc être assez bien répandu dans la France d'oïl à l'époque coloniale et il devait alors être en concurrence avec piétiner (voir cidessus, II.4.1.a), comme cela est encore souvent le cas dans les parlers populaires de l'est du Canada.

Dans la documentation canadienne, *piétonner* «fouler aux pieds» se trouve attesté depuis le milieu du XIX^e siècle (*Dictionnaire des barbarismes*..., 1855: 17).

c) Le mot piloter. – Piloter dérive de piler v. tr. «fouler aux pieds», qui est attesté en ancien et en moyen français ainsi que dans bon nombre de parlers de France – notamment dans ceux d'oïl – et qui est lui-même issu du latin PILARE (FEW 8, 491b)⁽⁶⁾. Comme verbe transitif et avec le sens de «fouler aux pieds», piloter a été hérité de France: il a été relevé dans des parlers de la Bretagne et de la Lorraine romanes (FEW 8, 492a; ALLR 517, points 103 et 105). Cet emploi est par ailleurs à rapprocher de [pilte] et de pilautrer v. tr. «fouler aux pieds», relevés tous deux en Bretagne romane, ainsi que de pilauder, relevé dans le même sens en Normandie (FEW 8, 492a), autres dérivés de piler. Il est encore à mettre en relation avec piloter v. tr. «broyer», attesté en moyen français ainsi que dans les parlers du Maine (FEW 8, 490b; Godefroy, sous piloter 1). Il s'agit d'un dialectalisme dont l'aire d'extension dans la France de l'époque coloniale reste cependant difficile à préciser; l'ensemble des données qui précèdent incitent à penser qu'il devait connaître une certaine diffusion dans les différentes régions situées au nord de la Loire.

Dans la documentation canadienne, où il se trouve attesté depuis le milieu du XIXe siècle (*Dictionnaire des barbarismes*..., 1855: 17), le mot figure dans de nombreux glossaires et dictionnaires (Clapin; Rinfret; GPFC; Bélisle, 1957-1979), mais sans aucune marque restrictive sur le plan géographique, comme c'est généralement le cas dans ce genre d'ouvrages. Il reste donc difficile de se prononcer sur son aire d'extension à époque plus ancienne.

d) Le mot pilasser. – Pilasser est lui aussi un dérivé de piler. Comme verbe transitif et avec sens le sens de «fouler aux pieds», il n'a pas été relevé ailleurs qu'au Québec, mais il est à mettre en relation avec pilasser v. intr. «piétiner dans l'eau ou la boue», relevé en Normandie (ALN 528*, point 79).

Dans la documentation canadienne, *pilasser* «fouler aux pieds» est attesté depuis 1902, dans une lettre d'Olivar Asselin qui l'avait alors noté comme particulier au Lac-Saint-Jean (Lavoie, 1979: 16-17). Bien que cet emploi figure sans marque restrictive sur le plan géographique dans un certain nombre de glossaires et dictionnaires (GPFC; Bélisle, 1957-1979; Robinson-Smith, 1973-1990), les quelques attestations disponibles au FTLFQ montrent qu'il n'a guère été en usage ailleurs que dans l'Est québécois.

⁽⁶⁾ *Piler* est resté bien vivant au Québec, mais comme verbe intransitif et avec le sens de «mettre les pieds, marcher (dans, sur)» (GPFC; Bélisle, 1957-1979; DQA, 1993, qui le donne à tort comme familier).

e) Le mot trépigner. - Trépigner est attesté en français depuis 1461, d'abord comme verbe intransitif avec le sens d'«avancer d'un pas mal assuré», emploi aujourd'hui sorti de l'usage tant en France qu'au Québec (FEW 17, 366a; TLF; RobertHist). Il dérive d'un ancien verbe treper, lui-même issu d'un germanique *TRIPPON «sauter, bondir»; comme verbe intransitif et avec le sens de «frapper du pied en signe de joie ou d'impatience, sauter, danser», cet ancien verbe treper a eu cours depuis le Moyen Âge jusqu'au premier tiers du XVIIe siècle et il s'est maintenu dans de nombreux dialectes où il est aussi attesté comme verbe transitif avec le sens de «fouler aux pieds» (FEW 17, 364b). Trépigner v. tr. «fouler aux pieds» est attesté en France dans la langue générale depuis le XVIe siècle, mais il ne survit plus guère de nos jours que dans le style littéraire (GodefroyC; TLF; FEW 17, 366a; RobertHist; GLLF); il est également bien attesté dans les parlers dialectaux de l'Ouest, notamment avec la prononciation [tRapine], encore usuelle en Acadie, ainsi que dans ceux de la Franche-Comté puis de la Lorraine romane (FEW 17, 366a; ALO 208; ALFC 247*; ALLR 517).

D'après la documentation canadienne, où il se trouve attesté depuis le premier tiers du XX^e siècle (Poirier, sous *trapigner*), le mot paraît typique des parlers du domaine linguistique acadien.

III. - CONCLUSION

Il serait hasardeux de vouloir tirer des conclusions définitives à partir d'une étude de géographie linguistique basée uniquement sur l'analyse d'une vingtaine de variantes lexicales reliées à l'expression de seulement quatre concepts. Pourtant, ce mini-corpus permet déjà de se faire une meilleure idée des diverses manifestations de la variation géolinguistique dans le français de l'est du Canada, de tirer des enseignements intéressants et d'avancer certaines hypothèses de recherche concernant la genèse et la formation de cette variété de français, tout cela sans compter l'éclairage nouveau qu'il permet de jeter sur la situation de la langue dans la France du XVIIe siècle. L'analyse d'autres variantes associées à de nouveaux concepts viendra certes affiner et compléter les résultats de la présente étude, mais elle ne devrait pas les modifier substantiellement.

III.1 LA VARIATION GÉOLINGUISTIQUE ET LES PARLERS POPULAIRES DE L'EST DU CANADA

Si le vocabulaire en usage dans les parlers populaires de l'est du Canada présente une bonne part d'uniformité sur le plan géographique, il reste malgré tout suffisamment diversifié pour permettre l'identification de diverses régions linguistiques plus ou moins marquées les unes par rapport aux autres (voir figure 24).

Les Provinces maritimes forment une région (A) qui présente – souvent de façon exclusive – de nombreuses particularités qui ne se retrouvent pas ou plus au Québec (cf. remeuil «pis de la vache», lisse «perche horizontale (de la clôture)», amoureux «bardane» et trépigner «fouler aux pieds»); cette région, dont le peuplement est issu de celui qui s'est établi au tout début du XVIIe siècle dans l'ancienne colonie acadienne fondée en 1605, constitue ce que l'on appelle le domaine linguistique acadien, que l'on oppose au domaine linguistique québécois. Il arrive assez souvent que des mots typiques du domaine acadien se rencontrent également dans un certain nombre de localités québécoises situées dans le sud de la péninsule gaspésienne, aux îles de la Madeleine et sur la Basse-Côte-Nord, souvent en coexistence avec d'autres mots caractéristiques du domaine québécois (cf. remeuil et pair «pis de la vache», lisse et perche «perche horizontale (de la clôture)», amoureux et toque «bardane», piloter et trépigner «fouler aux pieds»). Il en résulte une nouvelle région linguistique (A') qui peut certes être associée au domaine acadien, mais qui se distingue nettement de la région des Provinces maritimes par sa plus grande mixité, ce qui s'explique par le fait que cette région a été peuplée dans une large mesure par des habitants d'origine acadienne, mais non exclusivement.

Comme le montre la variation lexicale observée en domaine québécois, celui-ci se laisse à son tour découper en quatre régions linguistiques. Dans la vallée laurentienne, peuplée à partir d'un noyau initial de pionniers français venus s'y établir au XVIIe siècle et dont plus de 80 % étaient originaires du Nord-Ouest, de l'Ouest et de l'Île-de-France (Charbonneau, Desjardins et autres, 1987; Charbonneau et Guillemette, 1991), deux zones caractéristiques sont assez facilement identifiables: l'une à l'Ouest (B) (cf. pis «mamelle de la vache», boulin «perche horizontale de la clôture», artichaut et graquia «bardane», piloter «fouler aux pieds») et l'autre à l'Est (C) (cf. pair «pis de la vache», pieu «perche horizontale de la clôture», toque «bardane» et pilasser «fouler aux pieds»). La rencontre de ces deux zones donne lieu à une troisième région linguistique, celle du Centre (D), région de transition et d'instabilité, dont les limites varient au gré des mots (cf. pis et pair «pis de la vache», ainsi que artichaut et toque «bardane», qui coexistent dans cette région; à ce propos, voir aussi Cossette, 1994). Enfin, une quatrième région (E) se dégage assez nettement, celle de l'Abitibi-Témiscamingue ou du Nord-Ouest, peuplée dans le premier tiers du XXe siècle par des colons provenant de différentes régions du Québec; il s'agit d'une zone mixte, où se retrouvent la plupart des variantes relevées ailleurs au Québec. À plus petite échelle, il est également possible d'identifier d'autres régions linguistiques, par exemple celle de Québec et de la Beauce (cf. rapace «bardane»), celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. gratte et grappe «bardane») et celle des Bois-Francs (cf. gratteau «bardane»), que de nouvelles études permettront de mieux cerner et de compléter.

D'après nos données, la province de l'Ontario ne se démarque pas suffisamment pour qu'on puisse la considérer comme une région linguistique au même titre que les précédentes; dans sa partie la plus méridionale (Est et Sud-Ouest), elle prolonge le plus souvent la région de l'Ouest québécois (cf. pis «mamelle de la vache», artichaut et graquia «bardane», piloter «fouler aux pieds»), tandis que dans sa partie Nord-Est elle a tendance à prolonger celle du Nord-Ouest québécois (cf. artichaut, graquia et toque «bardane», piloter et pilasser «fouler aux pieds»). Cela s'explique par le fait que la population franco-ontarienne, du moins celle établie en milieu rural, est dans une large mesure issue de colons venus du Québec entre le milieu du XIXe siècle et celui du XXe (Mougeon et Beniak, 1991: 18-21; Wagner et Grenier, 1990: 80 et suiv.).

III.2 Aux sources de la variation géolinguistique

Diverses causes peuvent être évoquées pour expliquer la variation géolinguistique qui caractérise de nos jours les parlers populaires de l'est du Canada dont, en tout premier lieu, l'état de la langue en France au XVII° siècle. Ainsi, les mots et les emplois déjà bien établis et solidement fixés dans le français de cette époque ont tendance à se rencontrer partout sur le territoire canadien (*cf. piétiner* et *piétonner* «fouler aux pieds», dont la coexistence perpétue du reste un conflit synonymique réglé depuis lors en France). À l'inverse, il semble que les mots et les emplois qui étaient moins bien établis et encore mal fixés donnent davantage lieu à la variation géolinguistique, comme l'indique la multiplicité des termes désignant la bardane ou ses capitules piquants, lesquels découlent de la diversité qui existait en France même (*cf.* les nombreuses dénominations attestées dans Rolland, 1877-1915 (tome 7: 125-139), et dans l'ALF 112).

C'est donc dire que le bagage linguistique des premiers immigrants français, variable selon leurs différentes provinces d'origine – quoique déjà largement francisé –, a joué un rôle déterminant dans la formation des régions linguistiques canadiennes. Ainsi, les différences que l'on peut observer entre les domaines linguistiques québécois et acadien viennent en partie du fait que la colonie laurentienne a été peuplée par des pionniers venus plus nombreux du nord de la Loire tandis que la colonie acadienne l'a été par des colons venus principalement des régions situées au sud de ce fleuve; d'où la présence en

domaine acadien de mots comme *remeuil* «pis de la vache» et *amoureux* «bardane», attestés tous deux en France surtout au sud de la Loire; il en va de même pour le mot *trépigner* «fouler aux pieds», dont la prononciation [tRapine], usuelle en domaine acadien, est bien attestée dans les parlers dialectaux de cette région.

Pour ce qui est de la bipartition linguistique entre l'Ouest et l'Est québécois, le peuplement initial a certes joué là aussi un rôle important mais, aussi longtemps que les travaux des démographes et des historiens ne seront pas en mesure de fournir de données permettant d'établir des liens plus précis entre l'origine des premiers colons et leur lieu d'installation sur le territoire québécois, il n'y aura jamais de certitude en ce domaine. Bien que très fragmentaires, les données linguistiques analysées ici donnent à penser que ces deux régions ont connu des peuplements initiaux légèrement différents: la région de l'Est, avec comme centre la ville de Québec fondée en 1608, apparaît comme plus archaïsante par rapport au français alors en train de se normaliser en France (cf. pieu «perche horizontale (de la clôture)», qui perpétue une ancienne absence d'opposition entre pieu et perche) et davantage influencée par les parlers du nord de la Loire (cf. pair «pis de la vache»; cf. cependant rapace «bardane»); en revanche, la région de l'Ouest, avec comme centre Montréal fondée en 1642, se montre déjà tantôt un peu plus «francisante» (cf. pis «mamelle de la vache»; cf. encore piétiner «fouler aux pieds», mieux attesté dans cette région que dans l'Est), tantôt un peu plus influencée par les parlers du sud de la Loire (cf. graquia «bardane»). Il s'agit bien sûr là d'hypothèses de travail que seule l'analyse de nombreuses autres données permettra de confirmer ou d'infirmer.

La situation linguistique qui prévalait dans la France du XVIIe siècle et l'origine géographique des populations pionnières n'expliquent cependant pas tout. Dès le moment de sa transplantation en Nouvelle-France, la langue a continué d'évoluer et de se développer, mais dans un nouveau contexte et dans de nouvelles conditions, souvent variables d'un endroit à l'autre. Ainsi, certains mots d'abord attestés partout ont vu leur aire d'extension se rétrécir graduellement pour ne se maintenir que dans certaines régions, souvent avec une spécialisation qu'ils ne connaissaient pas forcément au départ, ce qui du coup a permis d'éviter certains conflits synonymiques; c'est le cas notamment de *boulin* et de *lisse*, qui se sont respectivement maintenus dans l'Ouest québécois et en Acadie à côté de *perche*, mais pour désigner des perches taillées différemment ou utilisées dans la construction de clôtures particulières. Tout ce domaine de l'adaptation et de la création lexicales, qui n'a pu être approfondi dans cet article, fera l'objet d'une prochaine étude que nous avons déjà entreprise.

Château-Richer. Chicoutimi.

Claude VERREAULT
Thomas LAVOIE

Références

- ADLF: *Atlas de la langue française*, réalisé sous la direction de Philippe Rossillon, Paris, Bordas, 1995 (Les Actuels).
- AHC: Atlas historique du Canada, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987-1990, 3 vol.
- ALBRAM: GUILLAUME, Gabriel et Jean-Paul CHAUVEAU, avec la collaboration de Renée LAGRANGE-BARRETEAU, Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine (atlas armoricain roman), Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1975 (Atlas linguistiques de la France par régions).
- ALCe: DUBUISSON, Pierrette, *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971-1982, 3 vol. (Atlas linguistiques de la France par régions).
- ALEC: DULONG, Gaston et Gaston BERGERON, Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada, Québec, Ministère des Communications en coproduction avec l'Office de la langue française, 1980, 10 vol. (Études et dossiers).
- ALF: GILLIÉRON, Jules et Edmond EDMONT, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Honoré Champion éditeur, 1902-1910, 35 fascicules en 17 vol.
- ALFC: Dondaine, Colette, Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1972→ (Atlas linguistiques de la France par régions).
- ALIFO: SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose, Atlas linguistique et ethnographique de l'Île-de-France et de l'Orléanais: Île-de-France, Orléanais, Perche, Touraine, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1973→ (Atlas linguistiques de la France par régions).
- ALLR: LANHER, Jean, Alain LITAIZE et Jean RICHARD, Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1979-1988, 4 vol. (Atlas linguistiques de la France par régions).
- ALN: Brasseur, Patrice, Atlas linguistique et ethnographique normand, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1980→ (Atlas linguistiques de la France par régions).
- ALO: MASSIGNON, Geneviève et Brigitte HORIOT, Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest: Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971→ (Atlas linguistiques de la France par régions).
- ANQQ: Archives nationales du Québec à Québec, Centre d'archives de Québec et de Chaudière-Appalaches.
- ARVEILLER, Raymond. 1978. «Addenda au FEW XIX/1 (abar-qubba): 8e article», dans Zeitschrift für romanische Philologie, vol. 94, nos 3-4, pp. 267-304.
- AUBERT DE LA RÜE, E. 1950. «Observations géographiques et ethnographiques sur les clôtures rurales», dans *La Nature*, nº 3177 (janvier), pp. 1-8.
- BARBEAU, C.-Marius. 1917. «Le pays des gourganes», dans *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 3^e série, tome 11 (séance de mai 1917), section 1, 1918, pp. 193-225.

- BEAUCHEMIN, Normand. 1986. «Aires linguistiques au Québec d'après l'ALEC », dans Actes du XVIII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes, Université de Trèves (Trier), 1986, publiés par Dieter Kremer, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, tome 3, 1991, pp. 436-451.
- Bélisle: BÉLISLE, Louis-Alexandre, *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Québec, Bélisle Éditeur, 1957. [2º éd., 1971; 3º éd., entièrement refondue et intitulée *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Montréal, Beauchemin, 1979.]
- [Bibaud, M.] 1831. «Noms scientifiques et populaires de quelques plantes du Canada», dans *L'Observateur*, Montréal, 4 juin, pp. 341-343, et 11 juin, pp. 356-357.
- BW: Bloch, Oscar et Walther von Wartburg, Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris, Presses universitaires de France, 1989. [8e éd.]
- CAMPEAU, Lucien. 1967. Monumenta Novæ Franciæ, 1 (La première mission d'Acadie (1602-1616)), Roma Québec, Monumenta Historica Societatis Iesu Les Presses de l'Université Laval (Monumenta Historica Societatis Iesu, 96).
- CHAMBERLAIN, A. F. 1892-1893. «Notes on the Canadian-French Dialect of Granby (Province of Quebec)», dans *Modern Language Notes*, vol. 7, nº 1, pp. 12-14, et vol. 8, nº 1, pp. 16-18.
- CHAMBERS, J. K. et Peter Trudgill. 1980. *Dialectology*, Cambridge New York Port Chester Melbourne Sydney, Cambridge University Press (Cambridge Textbooks in Linguistics).
- CHARBONNEAU, Hubert, Bernard Desjardins, André Guillemette, Yves Landry, Jacques Légaré, François Nault, avec la collaboration de Réal Bates et Mario Boleda. 1987. Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle, Paris Montréal, Presses universitaires de France Presses de l'Université de Montréal (Institut national d'études démographiques, Travaux et documents, 18).
- CHARBONNEAU, Hubert et André GUILLEMETTE. 1991. «Provinces et habitats d'origine des pionniers de la vallée laurentienne», dans *Langue, espace, société. Les variétés de français en Amérique du Nord*, sous la direction de Claude Poirier, avec la collaboration de Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, pp. 157-183. [Actes du colloque organisé par la Chaire d'étude sur les francophones en Amérique du Nord (CEFAN) de l'Université Laval et tenu à Québec du 1^{er} au 3 mai 1991.]
- CHAUVEAU, Jean-Paul. 1995. «Unité et diversité lexicales dans l'Ouest», dans Français de France, français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie, sous la direction de Pierre Gauthier et Thomas Lavoie, Lyon, Université de Lyon III Jean Moulin Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, pp. 75-101 (Série dialectologie, 3).
- Chauveau, Jean-Paul et Thomas Lavoie. 1993. «À propos des origines dialectales du lexique québécois», dans *Revue de linguistique romane*, tome 57, nos 227-228, pp. 373-420.
- CHAUVEAU, Jean-Paul et Thomas LAVOIE. 1994. «Rapports lexicaux entre l'Est québécois et l'Ouest du domaine d'oïl», dans Français du Canada Français de France. Actes du quatrième Colloque international de Chicoutimi, Québec, du 21 au 24 septembre 1994, publiés par Thomas Lavoie, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1996, pp. 47-61 (Canadiana romanica, 12).

- Clapin: CLAPIN, Sylva, *Dictionnaire canadien-français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974 (Langue française au Québec, 3e section : Lexicologie et lexicographie, 2). [Réimpr. de l'éd. de 1894.]
- Cossette, André. 1994. «Étude géolinguistique de la rencontre des parlers de l'est et de l'ouest du Québec», dans Français du Canada Français de France. Actes du quatrième Colloque international de Chicoutimi, Québec, du 21 au 24 septembre 1994, publiés par Thomas Lavoie, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1996, pp. 259-273 (Canadiana romanica, 12).
- COTGRAVE, Randle. 1611. A Dictionarie of the French and English Tongues, Hildesheim New York, Georg Olms Verlag, 1970. [Réimpr. de l'éd. de 1611.]
- DAUZAT, Albert. 1939. Le Nouvel Atlas linguistique de la France par régions, Luçon, Imprimerie S. Pacteau.
- DFQ: Dictionnaire du français québécois. Description et histoire des régionalismes en usage au Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours incluant un aperçu de leur extension dans les provinces canadiennes limitrophes, volume de présentation sous la direction de Claude Poirier, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1985 (Trésor de la langue française au Québec).
- DG: HATZFELD, Adolphe et Arsène DARMESTETER, avec le concours d'Antoine Thomas, Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, Paris, Delagrave, 1964, 2 vol. [Réimpr. de l'éd. de 1890-1900.]
- DHOF: Dictionnaire historique de l'orthographe française, sous la direction de Nina Catach, Paris, Larousse, 1995 (Trésors du français).
- Dictionnaire des barbarismes et des solécisme les plus ordinaires en ce pays, avec le mot propre ou leur signification. 1855. Montréal, Imprimerie de Pierre Cérat.
- Dionne: DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974 (Langue française au Québec, 3e section: Lexicologie et lexicographie, 3). [Réimpr. de l'éd. de 1909.]
- DQA: Dictionnaire québécois d'aujourd'hui. Langue française, histoire, géographie, culture générale, rédaction dirigée par Jean-Claude Boulanger, supervisée par Alain Rey, Saint-Laurent, DicoRobert inc., 1992; 2e éd. revue et corrigée, 1993.
- DULONG, Gaston. 1953. «La langue parlée à St-Joseph de Beauce», dans *La Revue tri*mestrielle Pédagogie Orientation de l'Université Laval, vol. 7, nº 1, pp. 124-130.
- Dulong, Gaston. 1957. «La langue parlée à l'Anse-à-la-Barbe (Gascon-Ouest, comté de Bonaventure)», dans Marcel Rioux, *Belle-Anse*, Ottawa, Ministère du Nord canadien et des ressources naturelles, pp. 95-121 (Musée national du Canada, Bulletin Nº 138).
- Dulong, Gaston. 1959. «Chéticamp, îlot linguistique du Cap-Breton», dans *Contributions to Anthropology*, 1959, Ottawa, Department of Northern Affairs and National Resources, 1961, pp. 12-41 (National Museum of Canada, Bulletin nº 173).
- Dulong, Gaston. 1962. «Problèmes de géographie linguistique du Canada français», dans Linguistique et philologie romanes. Xe Congrès international de linguistique et philologie romanes organisé sous les auspices de la Société de linguistique romane par le Centre de philologie et de littératures romanes de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg du 23 au 28 avril 1962, actes publiés par Georges Straka, Paris, Librairie C. Klincksieck, tome 3, 1965, pp. 1377-1379 + 19 figures.

- Dulong, Gaston. 1979a. «Caractéristiques du vocabulaire québécois rural d'après l'Atlas linguistique du Québec», dans Actes du colloque Les français régionaux, Québec, 21 au 25 octobre 1979, tenu dans le cadre de l'assemblée générale du Conseil international de la langue française, Québec, Conseil de la langue française Office de la langue française, 1981, pp. 49-52 (Documentation du Conseil de la langue française, 9).
- DULONG, Gaston. 1979b. «Atlas linguistique de l'est du Canada», dans *Protée*, vol. 7, nº 2 (*Les français régionaux du Québec*), pp. 47-62.
- Dulong, Gaston. 1982. «L'Atlas linguistique de l'Est du Canada», dans Actes du congrès Langue et société au Québec, Québec, Centre municipal des congrès, 11, 12, 13 novembre 1982, tome 2 (Le statut culturel du français au Québec), Québec, Éditeur officiel du Québec La revue Québec français L'Association québécoise des professeurs de français Le Conseil de la langue française, 1984, pp. 188-195.
- Dulong, Gaston. 1985. «ALEC ou la géographie linguistique au service des régionalismes», dans Français du Canada Français de France. Actes du Colloque de Trèves du 26 au 28 septembre 1985, publiés par Hans-Josef Niederehe et Lothar Wolf, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1987, pp. 129-138 (Canadiana romanica, 1).
- Dunn: Dunn, Oscar, *Glossaire franco-canadien*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976 (Langue française au Québec, 3° section: Lexicologie et lexicographie, 4). [Réimpr. de l'éd. de 1880.]
- FEW: WARTBURG, Walther von, Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), 1948→ [réimpr. de la 1^{re} éd. de 1922→].
- FLIKEID, Karin. 1989. «Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse», dans *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, publié par Raymond Mougeon et Édouard Beniak, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 183-199 (Langue française au Québec, 1^{re} section: Monographies linguistiques, 10).
- Francis, Winthrop Nelson. 1983. *Dialectology. An Introduction*, London New York, Longman (Longman Linguistics Library).
- FRÉCHETTE, Louis H. 1872. «Une touffe de cheveux blancs. Récit», dans *L'Opinion publique. Journal illustré*, Montréal, vol. 3, nº 16 (18 avril), p. 190, et nº 17 (25 avril), p. 202.
- FSPFC: Fichier de la Société du parler français au Canada, en dépôt à l'Université Laval de Québec.
- FTLFQ: Fichier du Trésor de la langue française au Québec, en dépôt à l'Université Laval de Québec.
- GARDETTE, Pierre. 1962. «À l'origine du provençal et du francoprovençal. Quelques mots du latin de Lugdunum», dans *Revue de linguistique romane*, tome 26, nos 101-102, pp. 71-89.
- GARDETTE, Pierre. 1963. «Les dénominations gallo-romaines de la noisette», dans Études de géographie linguistisque, publiées par les soins de Brigitte Horiot, Marie-Rose Simoni et Georges Straka, Strasbourg, Société de linguistique romane, 1983, pp. 769-773. [Texte d'abord paru dans Weltoffene Romanistik. Festschrift Alwin Kuhn, 1963.]

- GARDETTE, Pierre. 1970. «Pour une géographie linguistique de la France», dans *Phonétique et linguistique romanes. Mélanges offerts à M. Georges Straka*, Lyon Strasbourg, tome 1, pp. 262-273.
- GARDETTE, Pierre. 1971. «La dialectologie galloromane. État présent», dans Actes du XIII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes tenu à l'université Laval (Québec, Canada) du 29 août au 5 septembre 1971, publiés par Marcel Boudreault et Frankwalt Möhren, Québec, Les Presses de l'Université Laval, vol. 1, 1976, pp. 37-53.
- Gazette des campagnes. Journal du cultivateur et du colon, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 3° année, n° 10 (15 mars 1864).
- GEDDES, James Jr. 1893-1894. «Comparison of Two Acadian French Dialects Spoken in the North-East of North American with the Franco-Canadian Dialect Spoken at Ste. Anne de Beaupré, Province of Quebec», dans *Modern Language Notes*, vol. 8, nº 8, pp. 225-230, vol. 9, nº 1, pp. 1-6, et nº 2, pp. 50-58.
- GEDDES, James Jr. 1897-1898. «American-French Dialect Comparison. Two Acadian French Dialects Compared with "Some Specimens of a Canadian-French Dialect Spoken in Maine"», dans *Modern Language Notes*, vol. 12, n° 8, pp. 228-231, vol. 13, n° 1, pp. 14-18, n° 2, pp. 44-49, n° 4, pp. 105-112, et n° 5, pp. 136-142.
- GEDDES, James Jr. 1908. Study of an Acadian-French Dialect Spoken on the North Shore of the Baie-des-Chaleurs, Halle, Max Niemeyer Publisher. [Cette étude repose sur les données d'une enquête effectuée en 1890.]
- GILLIÉRON, Jules. 1902. Atlas linguistique de la France. Notice servant à l'intelligence des cartes, Paris, Honoré Champion éditeur.
- GILLIÉRON, Jules. 1918. Généalogie des mots qui désignent l'abeille, d'après l'Atlas linguistique de la France, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion Édouard Champion (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences historiques et philologiques, 225).
- GILLIÉRON, Jules et J. MONGIN. 1905. Étude de géographie linguistique. Scier dans la Gaule romane du Sud et à l'Est, Paris, Honoré Champion libraire-éditeur.
- GLLF: *Grand Larousse de la langue française*, sous la direction de Louis Guilbert, René Lagane et Georges Niobey, Paris, Librairie Larousse, 1971-1978, 7 vol.
- Godefroy: Godefroy, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Nendeln (Liechtenstein), Kraus Reprint, 1969, 8 vol. [Réimpr. de l'éd. de 1880-1895; suivi d'un Complément, voir ci-après.]
- GodefroyC: Godefroy, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle. Complément*, Nendeln (Liechtenstein), Kraus Reprint, 1969, 3 vol. [Réimpr. de l'éd. de 1880-1895.]
- GPFC: Glossaire du parler français au Canada, préparé par la Société du parler français au Canada avec le concours de ses membres, de ses correspondants et de ses comités d'étude, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968 (Langue française au Québec, 3e section: Lexicologie et lexicographie, 1). [Réimpr. de l'éd. de 1930.]
- GPSR: GAUCHAT, L., J. JEANJAQUET et E. TAPPOLET, avec la collaboration de E. Muret, Glossaire des patois de la Suisse romande, Neuchâtel Paris, Éditions Victor Attinger, 1924—.

- GROULX, Lionel. 1916. Les Rapaillages (Vieilles choses, vieilles gens), Montréal, Imprimé au «Devoir».
- HALFORD, Peter W. 1994. Le français des Canadiens à la veille de la Conquête. Témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j., Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa (Amérique française, 2).
- Huguet: Huguet, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion Didier, 1925-1967, 7 vol.
- Hull, Alexander. 1994. «Des origines du français dans le Nouveau Monde», dans *Les origines du français québécois*, publié par Raymond Mougeon et Édouard Beniak, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, pp. 183-198 (Langue française au Québec, 1^{re} section: Monographies linguistiques, 11).
- ILQ: Index lexicologique québécois. Index des mots du français québécois ayant fait l'objet d'un relevé, d'un commentaire ou d'une étude dans les sources du corpus métalinguistique québécois publiées depuis le début du XIX^e siècle, Université Laval, Trésor de la langue française au Québec, 1986, 14 vol.
- Journal d'agriculture, Montréal, vol. 1, nº 1 (février 1877).
- Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France, publié sous les auspices de la Législature de Québec, Québec, Imprimerie A. Côté et Cie Imprimerie Joseph Dussault, 1885-1891, 6 vol.
- JUNEAU, Marcel. 1972. Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Études des graphies des documents d'archives, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Langue et littérature françaises au Canada, 8).
- JUNEAU, Marcel. 1975. «Glanures lexicales dans Bellechasse et dans Lévis», dans *Travaux* de linguistique québécoise, 1, pp. 141-191.
- JUNEAU, Marcel. 1977. Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Langue française au Québec, 3e section: Lexicologie et lexicographie, 5).
- Jutras, V.-P. 1904. «Les bas. La traînée. La commune. Le temps des bandons», dans *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 2, nº 7, pp. 197-200.
- KING, Ruth et Robert RYAN. 1989. «La phonologie des parlers acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard», dans *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, publié par Raymond Mougeon et Édouard Beniak, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 245-259 (Langue française au Québec, 1^{re} section: Monographies linguistiques, 10).
- LANDRY, Joseph Allyn. 1943. The Franco-Canadian Dialect of Papineauville, Quebec. Phonetic System, Morphology, Syntax, and Vocabulary, thèse de doctorat, Chicago, The University of Chicago.
- Lavoie: Lavoie, Thomas, Gaston Bergeron et Michelle Côté, Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, Québec, Gouvernement du Québec, 1985, 5 vol. (Les publications du Québec).
- LAVOIE, Thomas. 1970. Le français parlé à Chicoutimi (Canada), thèse de doctorat, Strasbourg, Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Strasbourg.
- LAVOIE, Thomas. 1979. «Le projet d'atlas dialectologique de la Société du parler français au Canada», dans *Protée*, vol. 7, n° 2 (*Les français régionaux du Québec*), pp. 11-45.

- LAVOIE, Thomas. 1991. «La formation des régions linguistiques québécoises», dans *Dialangue*, vol. 2, pp. 37-42.
- Lavoie, Thomas. 1993. «Les régions linguistiques au Québec et au Canada français», dans La région culturelle. Problématique interdisciplinaire, sous la direction de Fernand Harvey, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, pp. 123-138. [Actes de l'atelier organisé par la Chaire d'étude sur les francophones en Amérique du Nord (CEFAN) de l'Université Laval et tenu à Lac-Beauport les 26 et 27 février 1993.]
- LESSARD, Michel et Huguette MARQUIS. 1972. Encyclopédie de la maison québécoise, Montréal, Éditions de l'Homme.
- LORENT, Maurice. 1977. Le parler populaire de la Beauce, [Montréal], Leméac.
- MARIE-VICTORIN (frère). 1919. Récits laurentiens, Montréal, [Frères des Écoles Chrétiennes].
- MARIE-VICTORIN (frère). 1995. Flore laurentienne, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. [3° éd. mise à jour et annotée par Luc Brouillet et Isabelle Goulet.]
- MASSICOTTE, Micheline. 1978. Le parler rural de l'Île-aux-Grues (Québec). Documents lexicaux, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Langue française au Québec, 3e section: Lexicologie et lexicographie, 6).
- Massignon: Massignon, Geneviève, Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1962, 2 vol.
- MERCIER, Louis. 1992. Contribution à l'étude du Glossaire du parler français au Canada (1930): analyse de l'enquête linguistique (1902-1922) de la Société du parler français au Canada et de ses liens avec la genèse du dictionnaire, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2 vol.
- Mougeon, Raymond et Édouard Beniak. 1991. Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction. The Case of French in Ontario, Canada, Oxford, Clarendon Press (Oxford Studies in Language Contact).
- PÉRONNET, Louise. 1988. «Atlas linguistique des côtes francophones de l'Atlantique (États des recherches au Canada)», dans Français du Canada Français de France. Actes du deuxième Colloque international de Cognac du 27 au 30 septembre 1988, publiés par Brigitte Horiot, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1991, pp. 29-46 (Canadiana romanica, 6).
- Poirier: Poirier, Pascal, *Le Glossaire acadien*, édition critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton, Éditions d'Acadie Centre d'études acadiennes, 1993.
- Poirier, Claude. 1991. «Les causes de la variation géolinguistique du français en Amérique du Nord. L'éclairage de l'approche comparative», dans Langue, espace, société. Les variétés de français en Amérique du Nord, sous la direction de Claude Poirier, avec la collaboration de Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, pp. 69-95. [Actes du colloque organisé par la Chaire d'étude sur les francophones en Amérique du Nord (CEFAN) de l'Université Laval et tenu à Québec du 1er au 3 mai 1991.]

- Poirier, Claude. 1994. «La langue parlée en Nouvelle-France: vers une convergence des explications», dans *Les origines du français québécois*, publié par Raymond Mougeon et Édouard Beniak, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, pp. 237-273 (Langue française au Québec, 1^{re} section: Monographies linguistiques, 11).
- Pop, Sever. 1950. La dialectologie. Aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques, Louvain – Gembloux, Chez l'Auteur – Imprimerie J. Duculot, 2 vol.
- Relations des Jésuites: The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791, edited by Reuben Gold Thwaites, Cleveland, Burrows Brothers Company, 1896-1901, 73 vol.
- RÉZEAU, Pierre. 1994. Le «Vocabulaire poitevin» (1808-1825) de Lubin Mauduyt. Édition critique d'après Poitiers, Bibl. mun., ms. 837, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Pilologie, 256).
- Rinfret: RINFRET, Raoul, *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1896.
- RIVARD, Adjutor [sous le pseudonyme d'A. R.-Laglanderie]. 1903a. «James Geddes Jr. American French Dialect comparison. Paper Nº 1: Two Acadian French Dialects compared with the Dialect of Ste-Anne-de-Beaupré», dans Bulletin du parler français au Canada, vol. 1, nº 6, pp. 112-115. [Compte rendu.]
- RIVARD, Adjutor [sous le pseudonyme d'A. R.-Laglanderie]. 1903b. «James Geddes Jr. *American French Dialect comparison*. Paper N° 2», dans *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 1, n° 9, pp. 176-180. [Compte rendu.]
- Robert: ROBERT, Paul. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Casablanca – Paris, Société du Nouveau Littré – Presses universitaires de France, 1953-1964, 6 vol.; Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 2e éd. entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Paris, Le Robert, 1985, 9 vol.
- RobertHist: *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction de Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992, 2 vol.
- Robinson-Smith: Robinson, Sinclair et Donald Smith, Practical Handbook of Canadian French. Manuel pratique du français canadien, Toronto, Macmillan of Canada, 1973. [2º éd., intitulée Practical Handbook of Quebec and Acadian French. Manuel pratique du français québécois et acadien, Toronto Buffalo London Sydney, Anansi, 1984; 3º éd., intitulée Dictionary of Canadian French. Dictionnaire du français canadien, Toronto, Stoddart, 1990.]
- ROLLAND, Eugène. 1877-1915. Flore populaire ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore, Paris, Éditions G.-P. Maisonneuve et Larose, 1967, 11 tomes en 6 vol. [Réimpr. de l'éd. de 1877-1915.]
- SAGARD, Gabriel Théodat. 1632. Le grand voyage au pays des Hurons, situé en l'Amerique vers la Mer douce, és derniers confins de la nouuelle France, dite Canada, Paris, Denys Moreav.
- SÉGUIN, Robert-Lionel. 1968. *La maison en Nouvelle-France*, Ottawa, Musée national du Canada (Bulletin nº 226, nº 5 de la série des bulletins de folklore).

- SÉGUIN, Robert-Lionel. 1976. «Les clôtures de perches en Nouvelle-France», dans *Revue d'ethnologie du Québec*, 4, pp. 7-38.
- SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose. 1980. «Les cartes linguistiques: documents pour l'histoire de la langue. L'exemple des atlas du Centre et de l'Île-de-France», dans *Les atlas linguistiques de la France. 1. Centre. 2. Île-de-France et Orléanais*, pp. [7-10]. [Courrier du CNRS, hors série du n° 37 (juillet).]
- SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose. 1988. «Les atlas linguistiques. Des *Linguarum totius orbis vocabularia comparativa* (1787) à l'*Atlas linguarum Europæ* (1983→)», dans *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, nouvelle série, tome 1 (*Linguistique aréale et recherches comparatives*), pp. 105-115.
- SQUAIR, John. 1888. «A Contribution to the Study of the Franco-Canadian Dialect», dans *Proceedings of the Canadian Institute*, vol. 6, 3° section, pp. 161-169.
- STRAKA, Georges. 1982. «Sur les dénominations romanes du sillon», dans *Revue de linguistique romane*, tome 46, nos 183-184, pp. 231-251.
- STRAKA, Georges. 1983. «Encore sur les dénominations du sillon», dans *Revue de linguis- tique romane*, tome 47, n°s 185-186, pp. 121-128.
- TACHÉ, Joseph-Charles. 1863. «Forestiers et voyageurs», dans *Les Soirées canadiennes*, 3e année, pp. 13-260.
- TLF: Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960), publié sous la direction de Paul Imbs puis de Bernard Quemada, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique Gallimard, 1971-1994, 16 vol.
- TUAILLON, Gaston. 1971. «Analyse d'une carte linguistique: "cheval chevaux" (ALF 269)», dans *Travaux de linguistique et de littérature*, 9, 1, pp. 91-176.
- TUAILLON, Gaston. 1975. «Analyse syntaxique d'une carte linguistique: ALF 25: "Où vastu ?"», dans *Revue de linguistique romane*, tome 39, nos 153-154, pp. 79-96.
- TUAILLON, Gaston. 1984. «Les désignations du bouleau en gallo-roman», dans *Revue de linguistique romane*, tome 48, n°s 189-190, pp. 37-71.
- Vrai Canard (Le), Montréal, 25 octobre 1879.
- Wagner, Serge, avec la collaboration de Pierre Grenier. 1990. Analphabétisme de minorité et alphabétisation d'affirmation nationale. À propos de l'Ontario français, volume 1 (Synthèse théorique et historique), [Toronto], Ministère de l'Éducation Unité de l'alphabétisation communautaire et en milieu de travail (Alpha communautaire chez les Franco-Ontariens, 9).
- WEINHOLD, Norbert. 1984. «Observations sur deux cartes de l'ALEC: abeille et aune», dans *Travaux de linguistique et de littérature*, 22, 1, pp. 265-274.

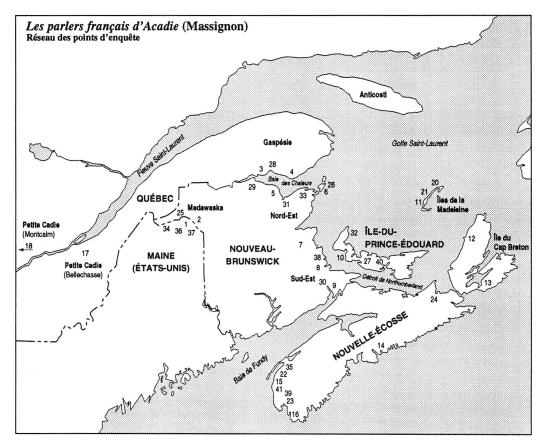


Figure 1

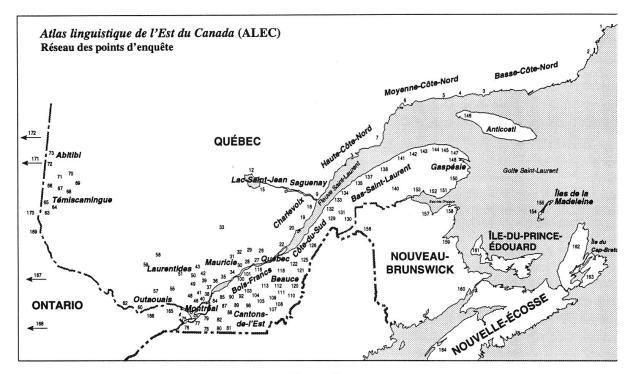


Figure 2

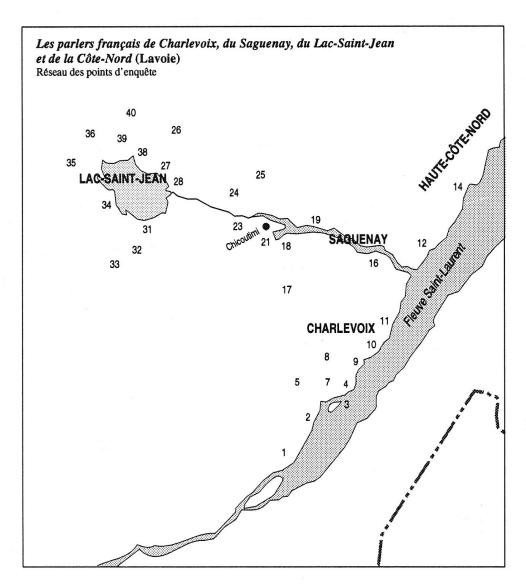
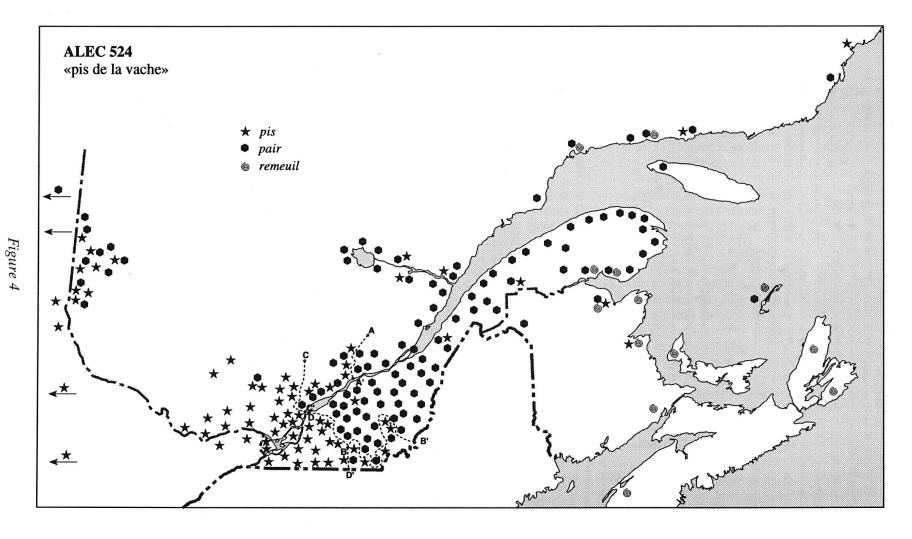


Figure 3



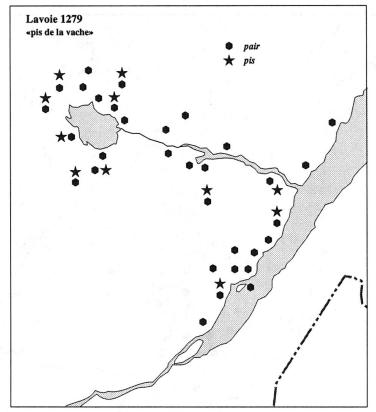


Figure 5

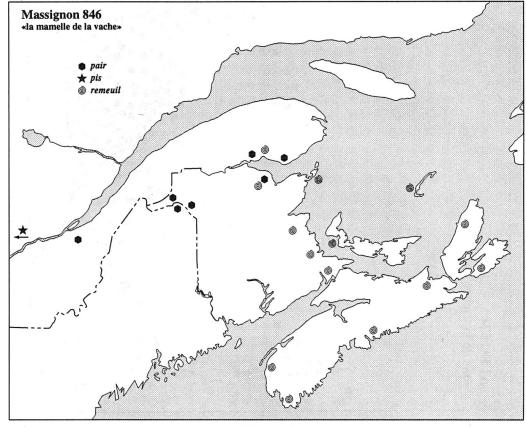


Figure 6

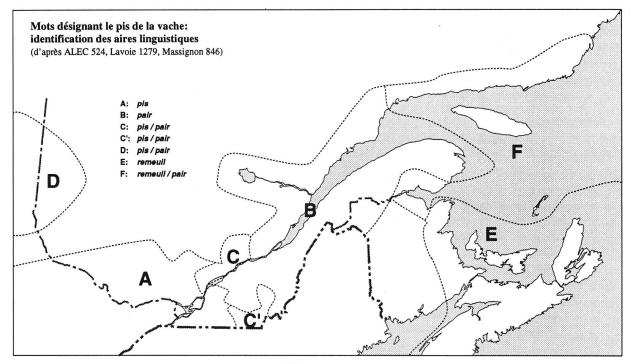


Figure 7



Figure 8

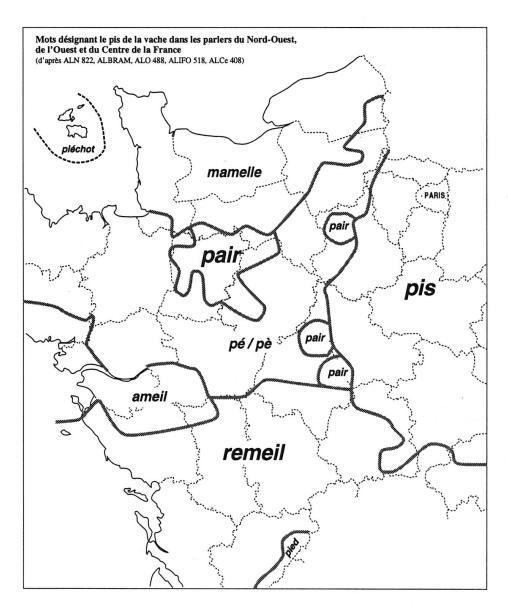


Figure 9

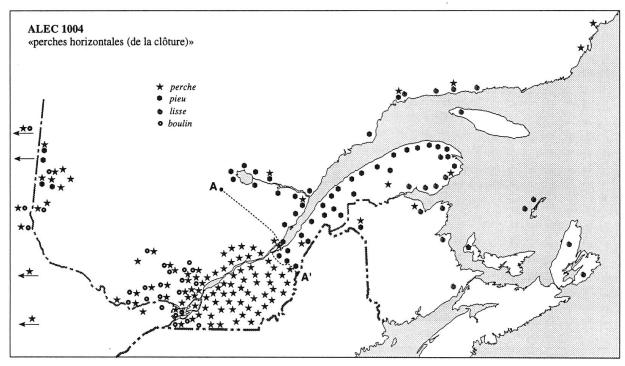


Figure 10

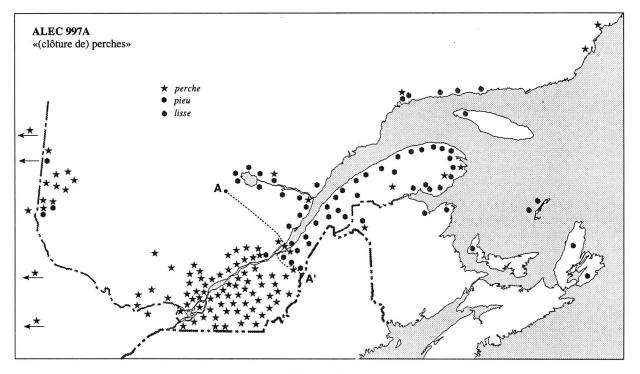


Figure 11

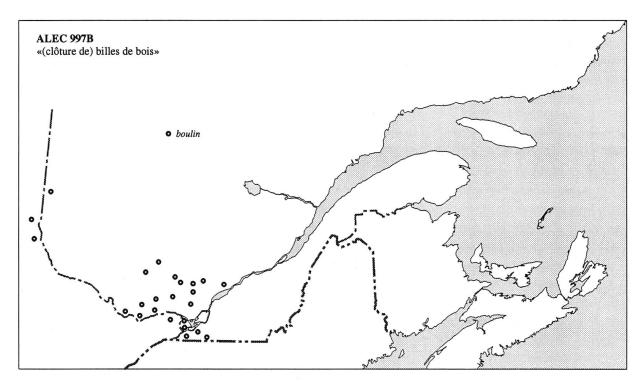


Figure 12

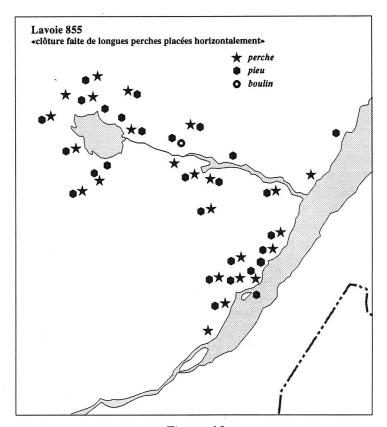


Figure 13

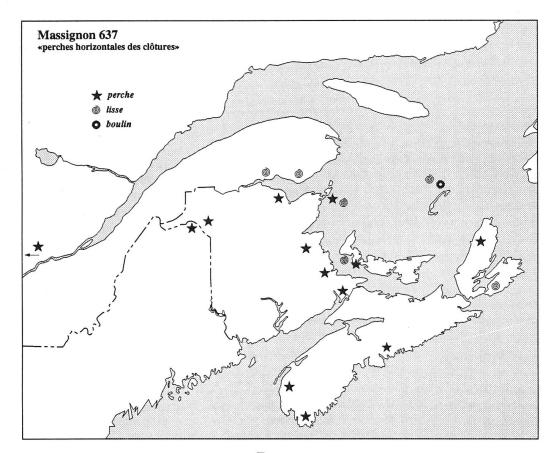


Figure 14

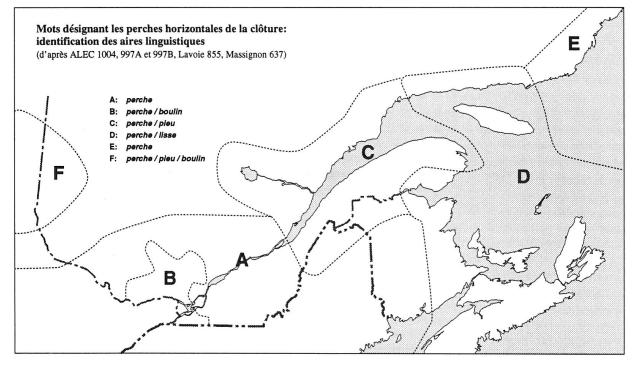
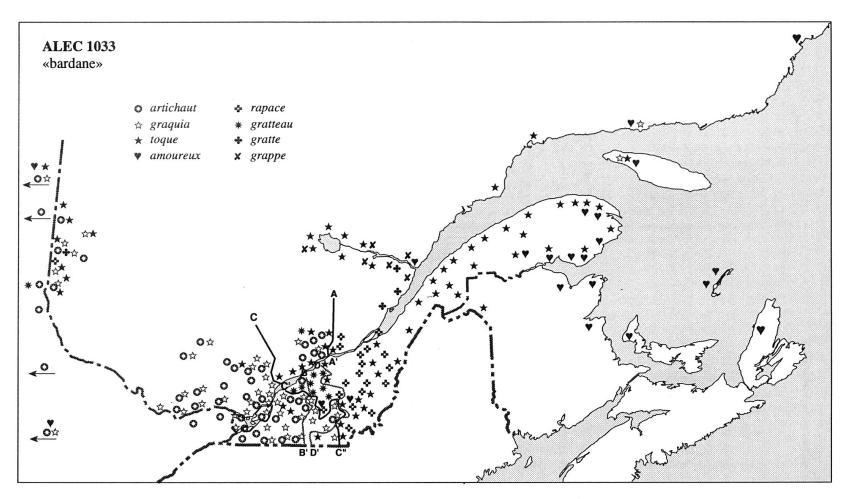


Figure 15





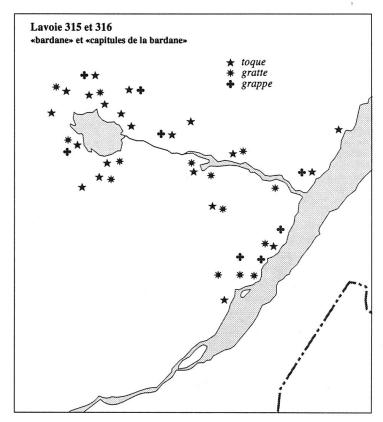


Figure 17

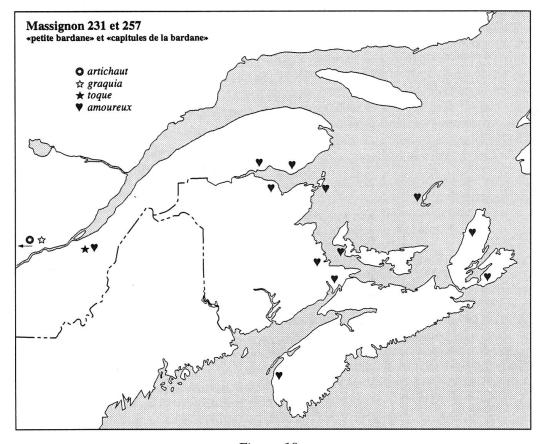


Figure 18

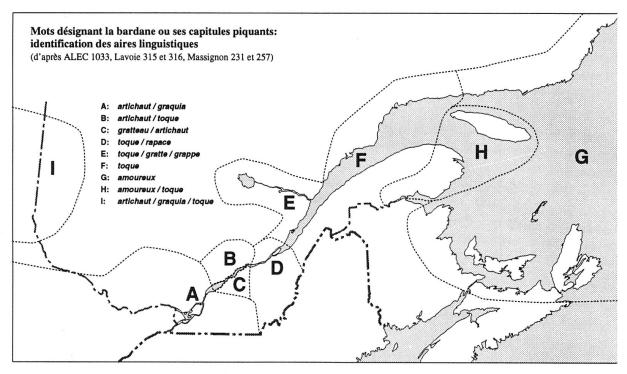


Figure 19

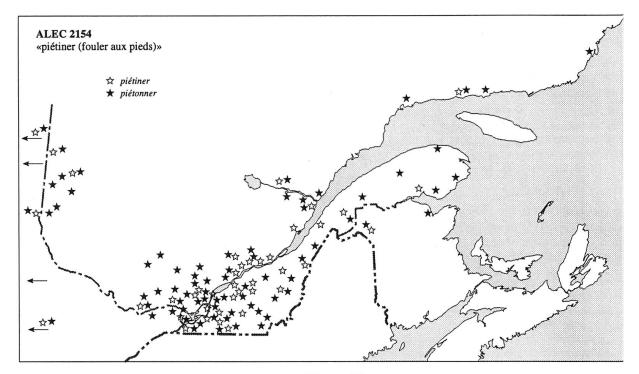


Figure 20

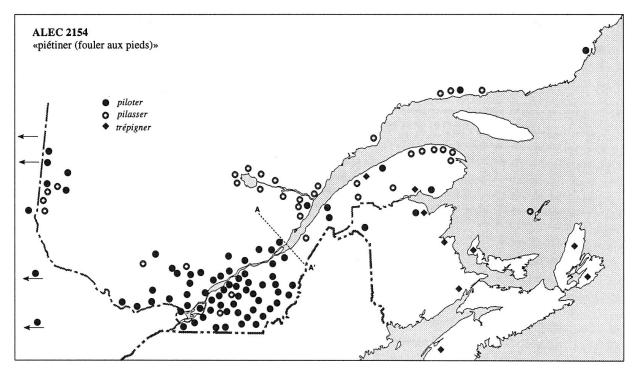


Figure 21

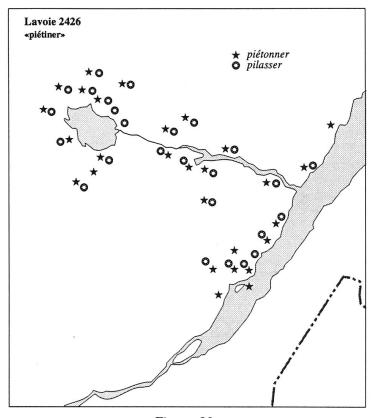


Figure 22

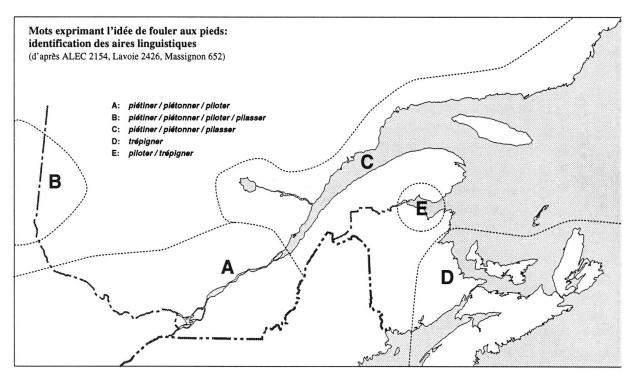


Figure 23

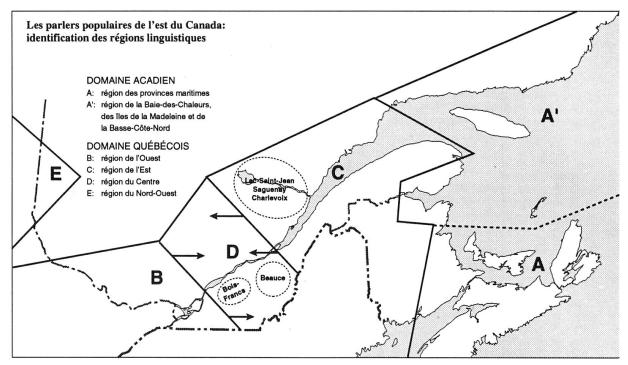


Figure 24